



Révision du SCoT des Mauges

Diagnostic Transversal

Séminaire

12 avril 2023





À vos agendas !

Didier HUCHON, Président de Mauges Communauté,
Hervé MARTIN, Vice-président au Pôle Aménagement

ont l'honneur de vous convier

à un temps d'informations et d'échanges sur le thème :

Imaginons les Mauges en 2050...

pour évoquer **ensemble** les objectifs d'aménagement et de rayonnement du territoire,
pour relever **ensemble** les grands enjeux qui se présentent à nous pour notre avenir,
pour dessiner **ensemble** un cadre et une ligne qui sera celle du Schéma de Cohérence Territorial des Mauges.

MERCREDI 12 AVRIL 2023

à 18h

Au théâtre Foirail à Chemillé / CHEMILLÉ-EN-ANJOU

Les séquences du séminaire

1. Introduction

10
min



EN PLÉNIÈRE

2. Présentation du diagnostic transversal

30
min

3. Ateliers sur les grandes thématiques identifiées dans le diagnostic du SCoT par la méthode des « focus territoriaux »

75
min



4 ATELIERS

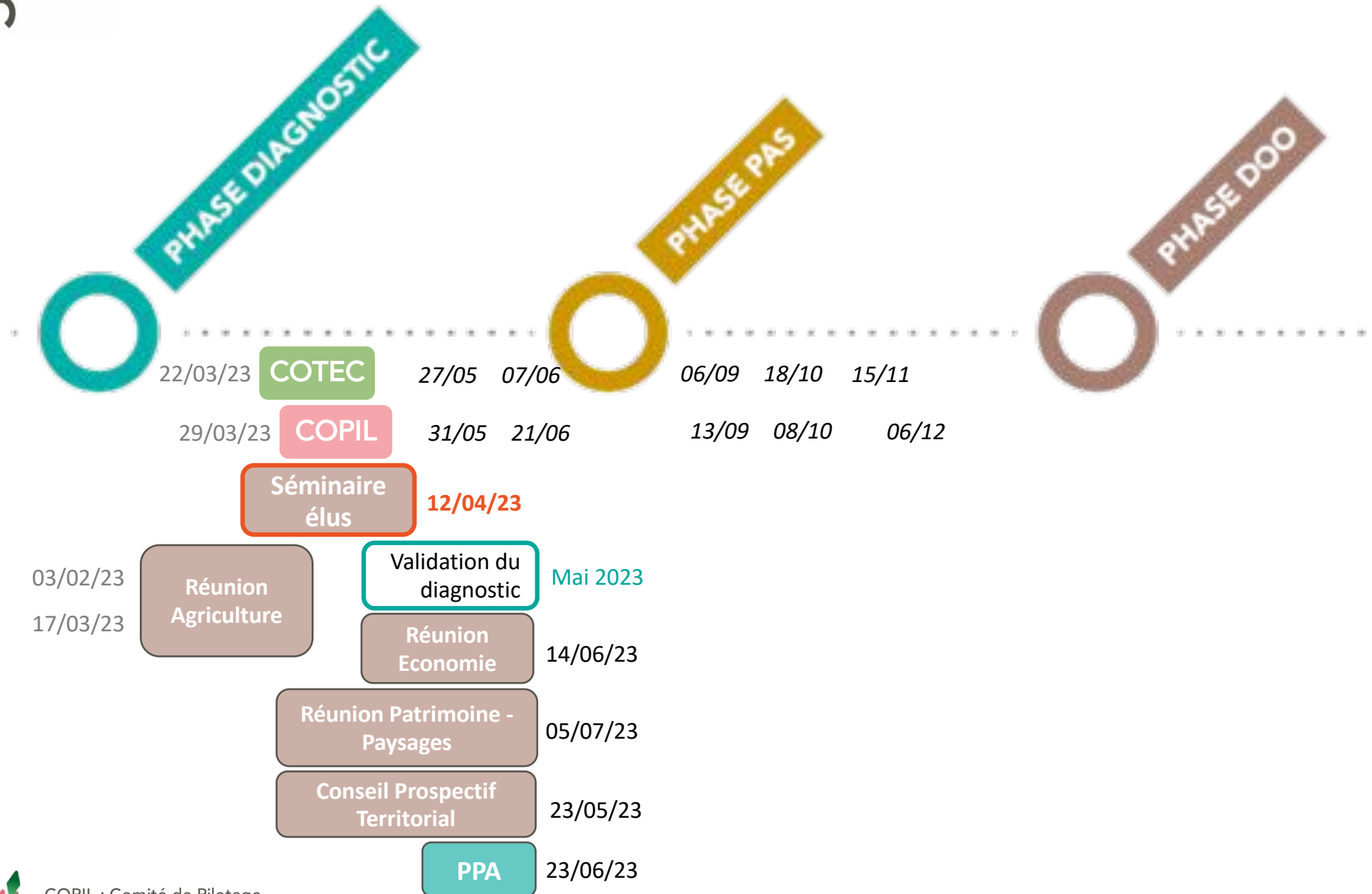
4. Restitution en plénière

30
min



EN PLÉNIÈRE

Planning du SCoT / Phase diagnostic



Intention initiale de la révision du SCoT

Le SCoT des Mauges (approuvé le 08/07/2013) s'est fixé comme **objectif principal de préserver les fondamentaux du « modèle des Mauges »** :

« Un **territoire entrepreneurial et productif**, structuré par un haut niveau d'activité »



« Un **territoire rural** qui préserve la place de l'agriculture, des zones naturelles et plus largement d'un rapport à la nature »

« Un **territoire de proximité** avec le maintien d'une structure faite de villages, bourgs et petites villes, du tissu social, du dynamisme associatif »



Les Mauges, un pôle structurant régional aux contours atypiques

Présentation du diagnostic transversal du SCoT



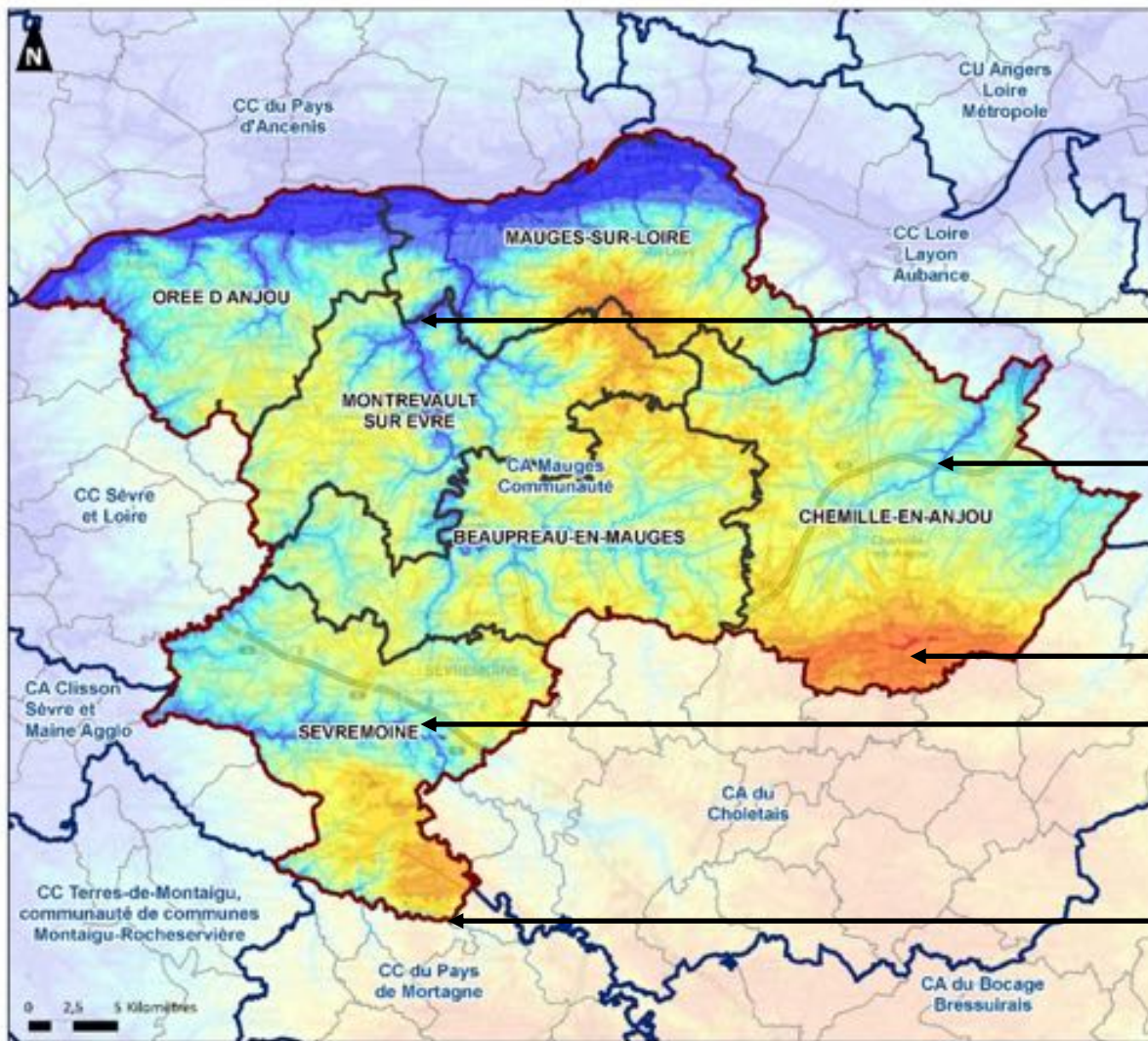
Les Mauges, un pôle structurant régional aux contours atypiques

1. Saurons-nous nous réinventer sans nous renier ?
2. L'économie des Mauges a-t-elle les moyens de se développer?
3. Comment donner envie aujourd'hui et demain de vivre dans les Mauges ?
4. Quelles complémentarités à jouer avec les territoires voisins ?

- 
1. **Saurons-nous nous réinventer sans nous renier ?**
-

Un socle paysager, trame essentielle de l'image du territoire

Armature paysagère territoriale influencée par une géomorphologie spécifique



Le plateau est globalement incliné vers le Nord-Ouest, en direction de la Loire.

Un plateau creuse par un chevelu de vallées proposant une multiplication des collines (alternance de points hauts et points bas)

L'Evre

L'Hyrôme

Collines des Gardes
La Moine

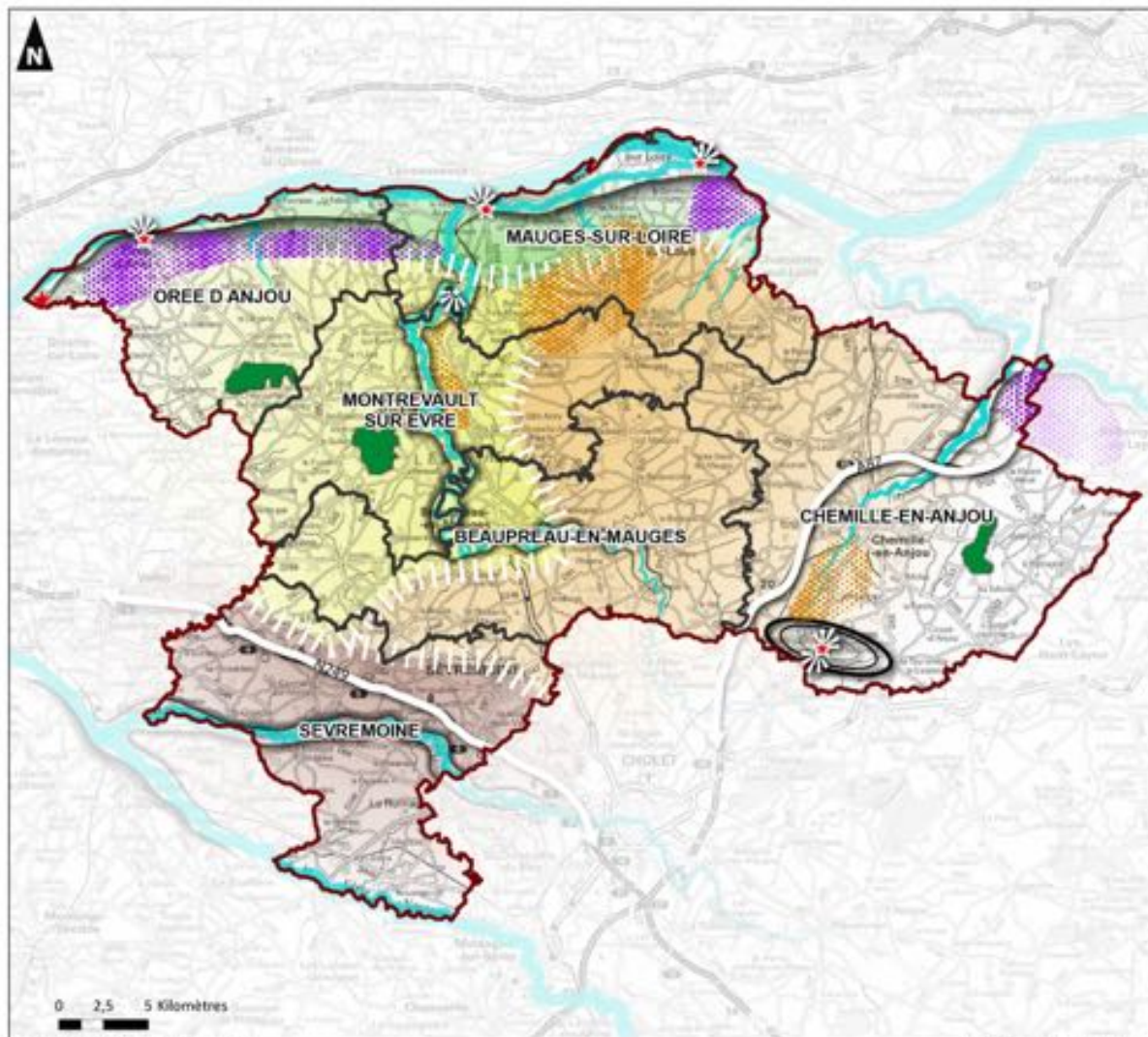
La Sèvre Nantaise

Sources : IGN - Audisic Val-de-Loire - 2022

Réalisation : novembre 2022

Un plateau profondément découpé par les vallées

Armature paysagère territoriale influencée par une géomorphologie spécifique



- CA Mauges Communauté
- Limite communale
- Unités paysagères**
 - Loire des promontoires
 - Plateaux bocagers boisés de l'Evre
 - Bocage entre Sèvre Nantaise et Moine
 - Bocage Maugeois
 - Transition progressive
- Pôlarités agricoles**
 - Secteur dominé par la viticulture
 - Secteur dominé par l'arboriculture
- Éléments structurants**
 - Coteaux marqués
 - Collines des Gardes
 - Coteaux marqués
 - Boisements importants
 - Axe routier structurant
- Perception visuelle**
 - Repère paysager majeur
 - Point de vue remarquable
 - Colline des Gardes
 - Belvédères sur la Loire
 - Belvédère sur la vallée de l'Evre

Deux grands paysages caractérisent le territoire :

- Le front de Loire constitue la « porte d'entrée » Nord des Mauges
- Le reste du territoire est caractérisé par un paysage de bocage présentant de subtiles variations (3 sous-unités paysagères)

Un plateau agricole découpé par quatre vallées principales :

- L'Evre
- L'Hyrôme
- La Moine
- La Sèvre Nantaise

Sources : IGN - Audicé Val-de-Loire - 2022

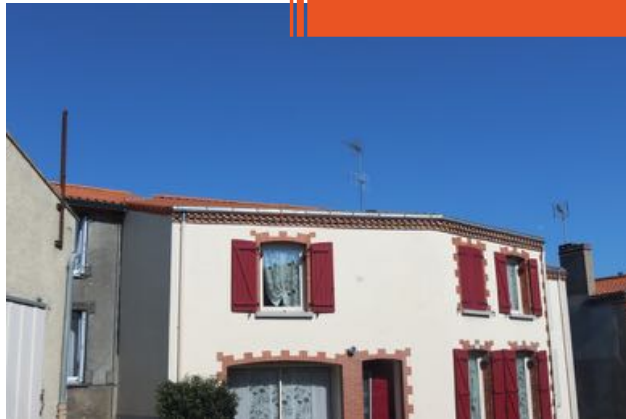
Réalisation : novembre 2022

Un paysage entre Loire et Bocage

Un socle paysager, trame essentielle de l'image du territoire

Une architecture révélant le socle géologique

Gradient d'influence du Val de Loire



Encadrements et toiture en brique



Encadrements en brique et toiture en ardoise



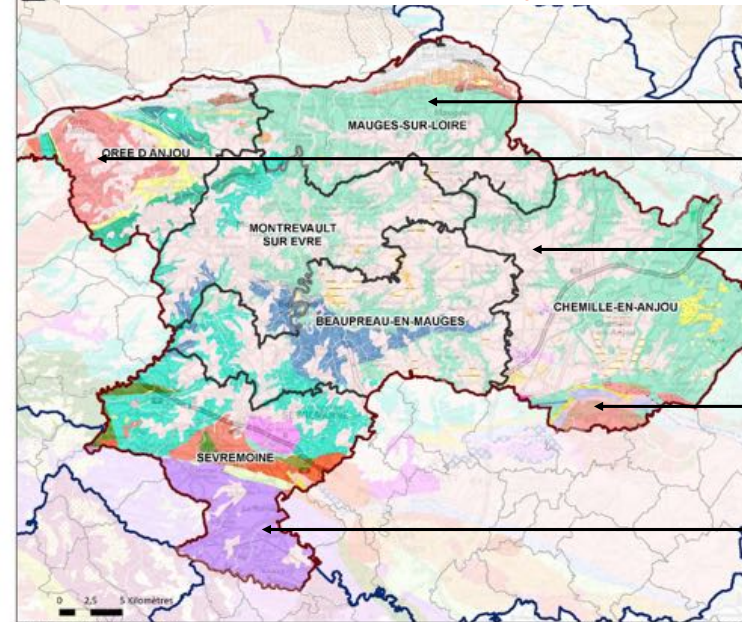
Encadrements en tuffeau et toiture en ardoise

- Brique / Tuile = Révélateur du socle argileux
- Ardoise = influence du commerce fluvial ligérien
- Tuffeau = influence du commerce fluvial ligérien

Le bâti traditionnel utilise également pour les murs et/ou encadrement des fenêtres le gneiss ou le granite (roches présentes sur le territoire)

Au global, l'architecture du territoire est le résultat d'influences avec celle du Val de Loire (au nord), de la Vendée (à l'ouest) mais également du secteur du Layon (à l'est)

Un socle géologique dominé par les argiles et le micaschiste



- Micaschiste à chlorite
- Gneiss
- Argiles
- Microgranites => Collines des Gardes
- Leuco-monzogranite

Un socle paysager, en mutations par les aménagements

Un paysage fait de perspectives remarquables et identitaires



Silhouette de Saint-Florent-le-Vieil visible à plus de 5km (à droite l'usine Lactalis perceptible et à gauche un château d'eau)



Silhouette de l'église du Fief-Sauvin

Un paysage multipliant les repères visuels anthropiques à caractère industriel



Le motif éolien, un nouvel élément constituant des repères paysagers



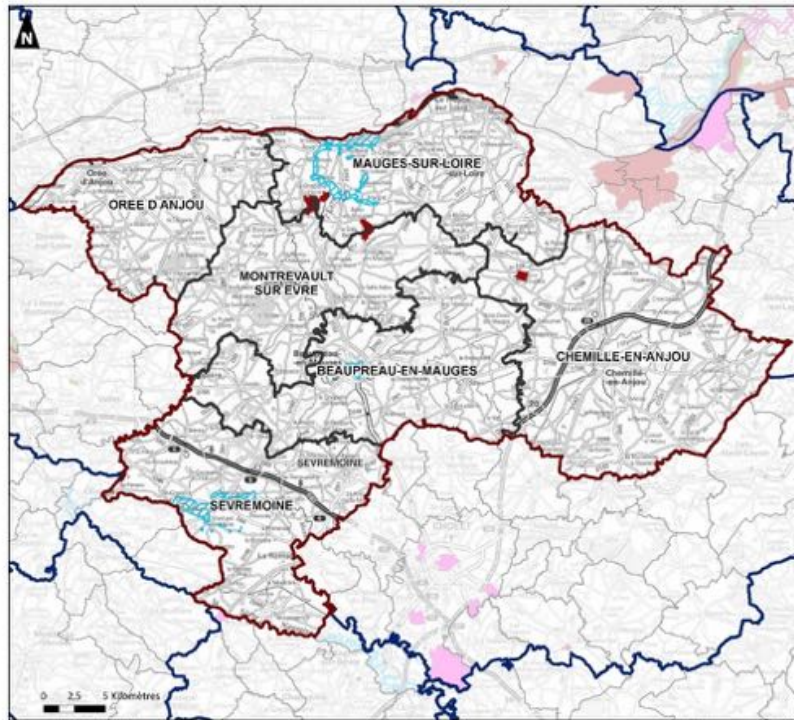
Bâtiment industriel en zone d'activité



Antennes de télécommunication perceptibles dans le paysage

Un socle paysager, en mutations par les aménagements

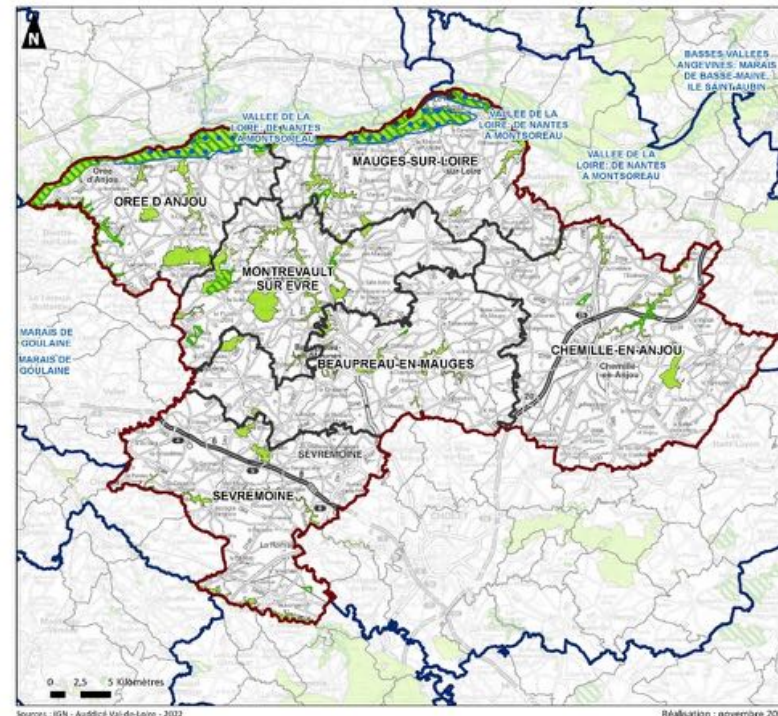
Une richesse paysagère et patrimoniale partiellement protégée
et une identification de la biodiversité remarquable et de la biodiversité ordinaire



Carte des sites protégés et SPR



Les zones NATURA 2000



Les zones ZNIEFF

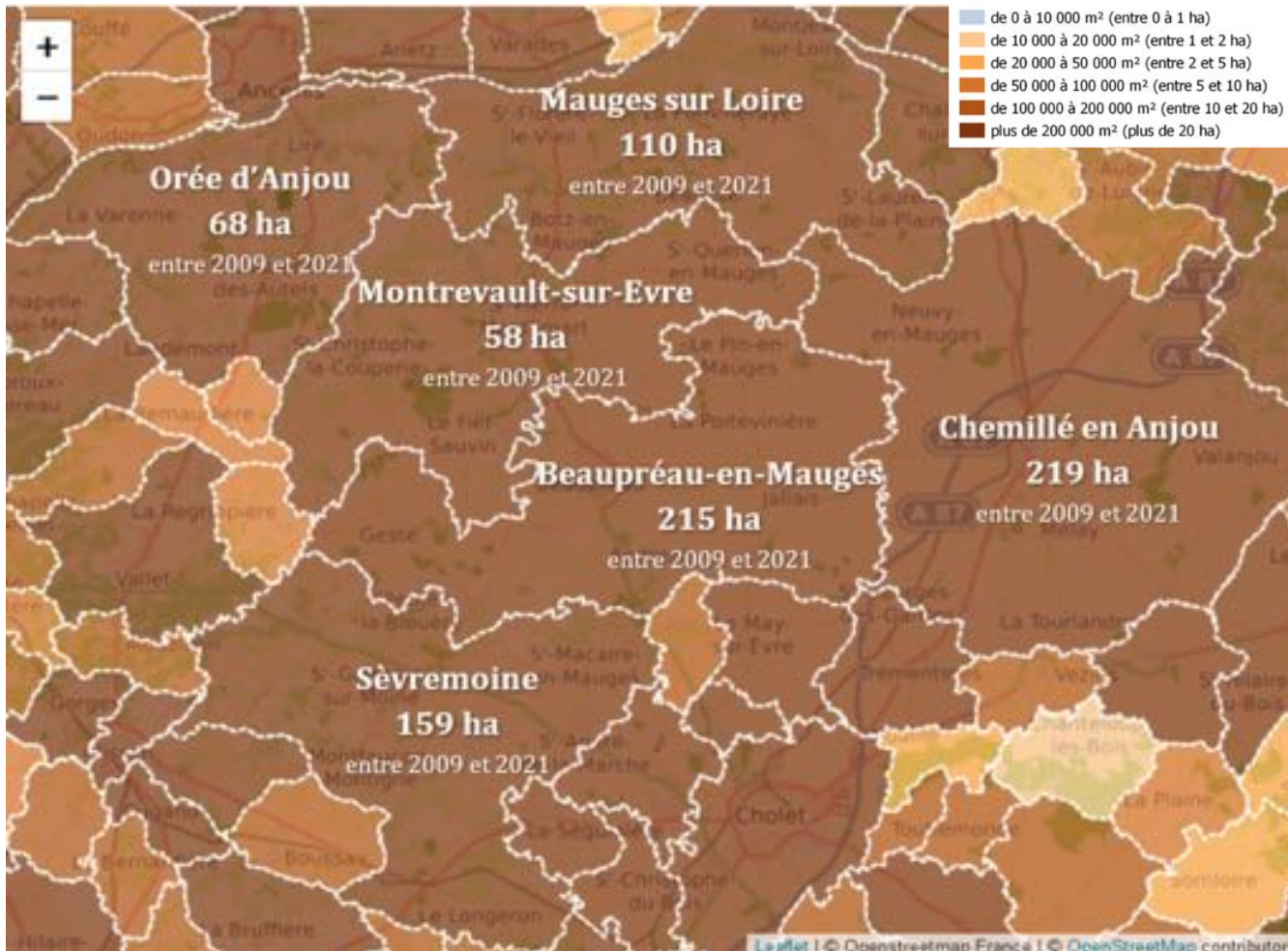


Promenade du Champalud – Orée d'Anjou

Une consommation foncière importante, portée par l'étalement urbain lié à l'habitat

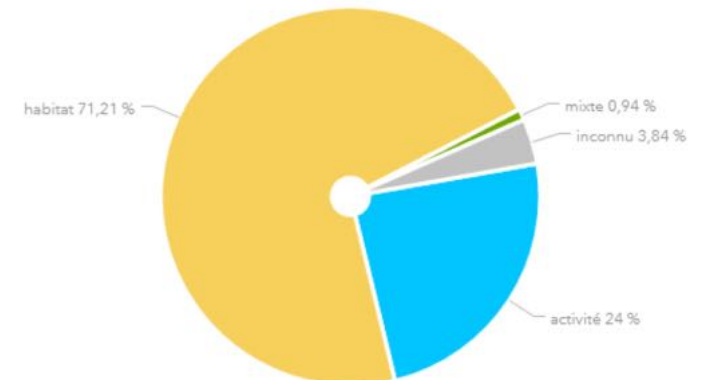
Répartition de la consommation foncière par commune entre 2009 et 2021

Source : Portail de l'artificialisation



- La répartition par type d'usage est à la faveur de l'habitat qui représente environ 70% de la consommation foncière entre 2009 et 2021 contre 24% pour de l'activité.
- L'étalement urbain n'est pas synonyme de croissance démographique et d'augmentation du nombre d'emplois
- A l'échelle du territoire intercommunal, on observe un fort étalement urbain, qui reste élevé au regard de l'évolution de la population observée ces dernières années.

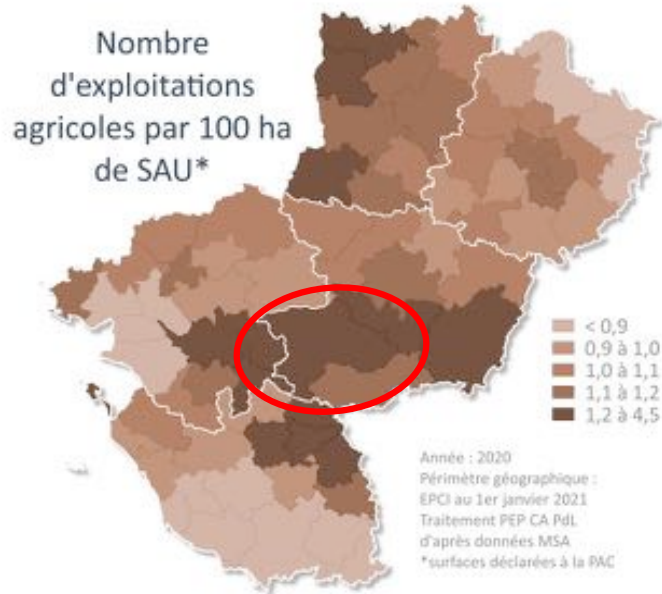
Répartition du flux de consommation d'espaces par destination entre 2009 et 2021
Source : Portail de l'artificialisation



Une inscription dans un bassin de vie rural productif à renouveler

L'élevage marque de son empreinte le paysage agraire

Un maillage dense d'exploitants et d'exploitations (Ch. Agri)

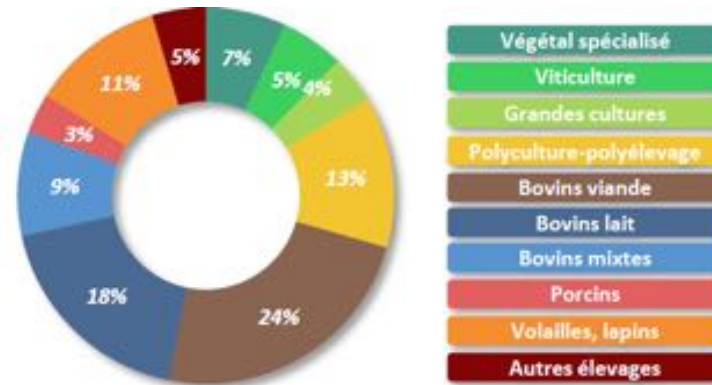


Les surfaces agricoles couvrent les 3 / 4 du territoire Maugeois
Soit 102 814ha de SAU en 2020

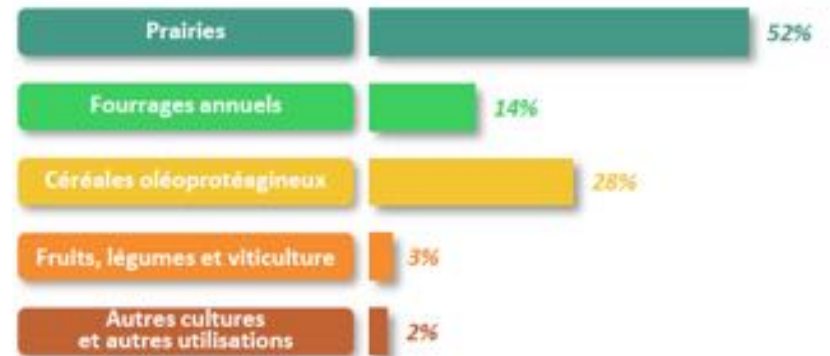
En 2022, 1320 exploitations agricoles et 2040 exploitants

Source : Chambre d'Agriculture

Répartition des exploitations agricoles par orientation de production principale (Ch. Agri - MSA)



Utilisation des surfaces agricoles (Surfaces déclarées à la PAC, Agreste)



Les Mauges en tant que terre d'élevage, avec 84 % des exploitations ayant un atelier élevage et 62% en élevage bovin, enregistrent une contraction des cheptel bovin allaitant (-6% de 2017 à 2021, Ch. Agri).

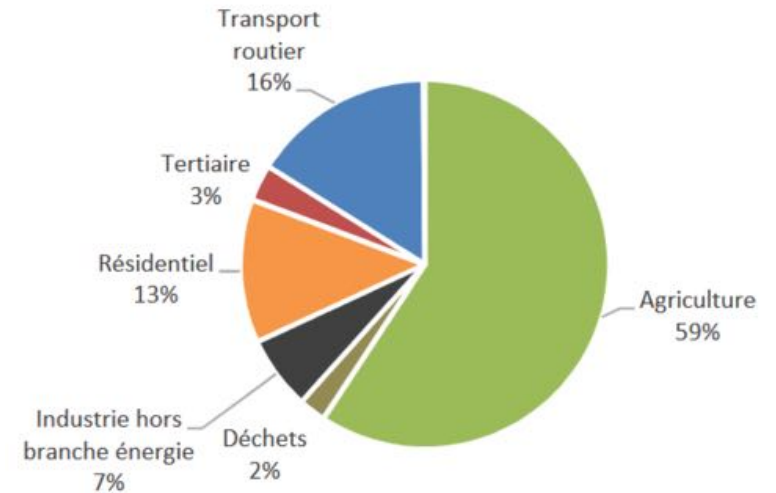
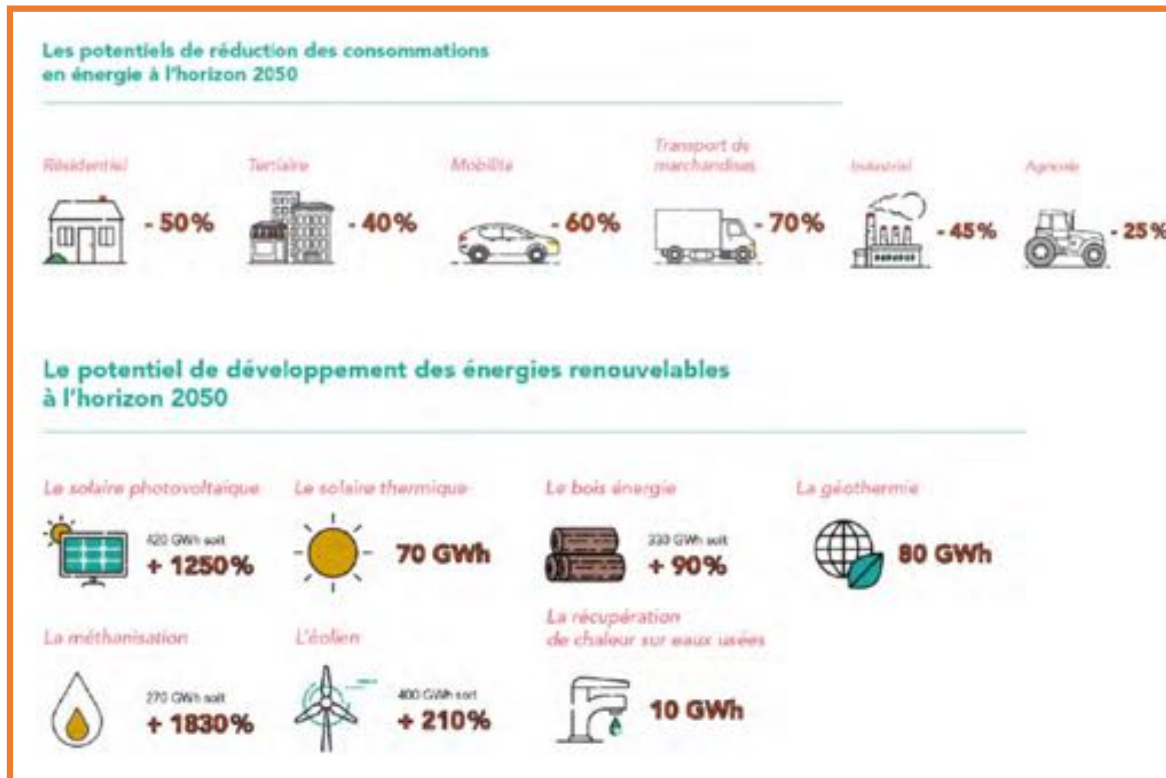
Si les prairies représentent la moitié de la SAU, la progression des céréales (+5% en 10 ans) est observée.

Une inscription dans un bassin de vie rural productif à renouveler

Les défis de la neutralité carbone pour la transition énergétique

Le territoire des Mauges mène une politique volontariste sur le sujet climat-énergie avec notamment l'élaboration de son 1^{er} PCET dès 2010 puis son PCAET en 2017.

Le scénario ambitieux choisi par Mauges Communauté, permet d'atteindre une diminution de 65% des émissions de GES à l'horizon 2050.



Emissions de GES du territoire en 2014 (PCAET)

En 2014, les émissions de GES représentaient 10 teq CO2/habitant et pesaient pour 21% des émissions à l'échelle du département du Maine-et-Loire.

Depuis la révision de la SNBC en 2020, les objectifs nationaux visent la neutralité carbone des territoires à horizon 2050.

Les Mauges doivent élaborer une nouvelle stratégie pour atteindre la neutralité carbone.

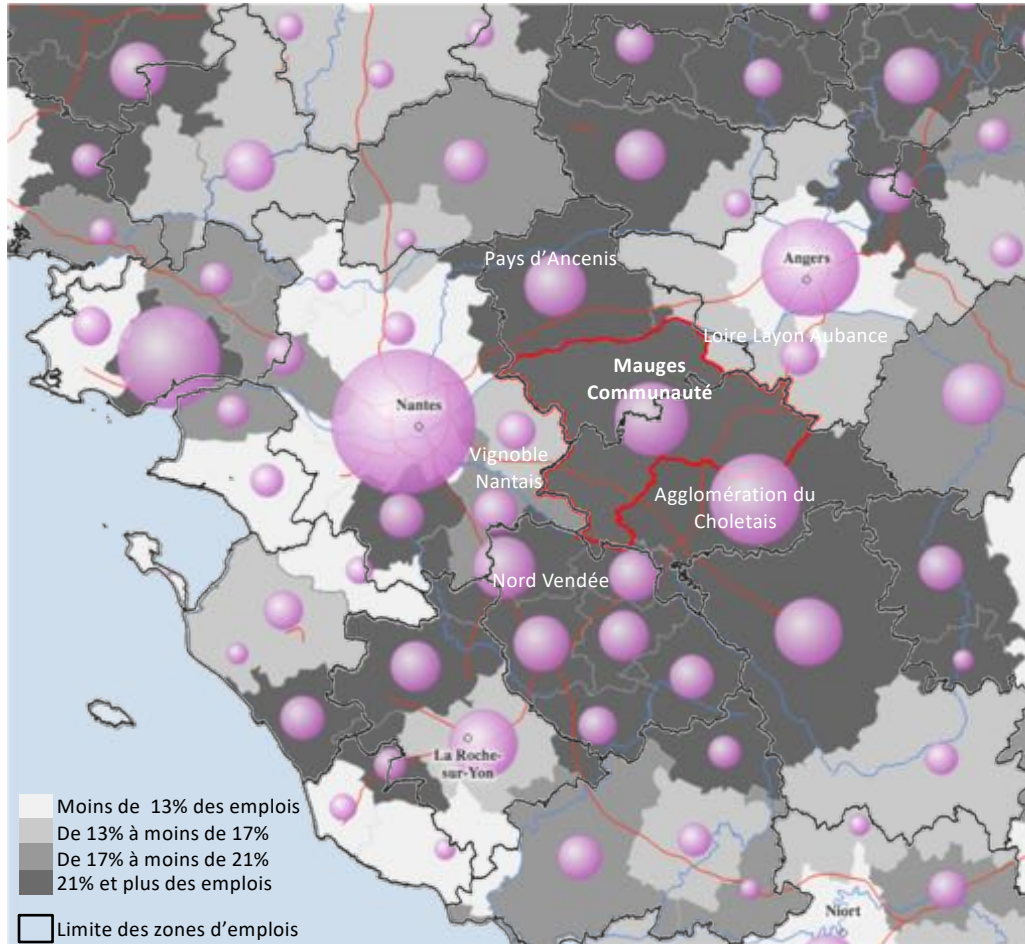
La séquestration carbone des prairies, bois, bocages terres agricoles : un levier pour le territoire ?



Bocage et prairies des Mauges

L'appartenance à un large bassin industriel

Les emplois industriels en 2019 dans les intercommunalités (INSEE, part dans le total des emplois et nombre)



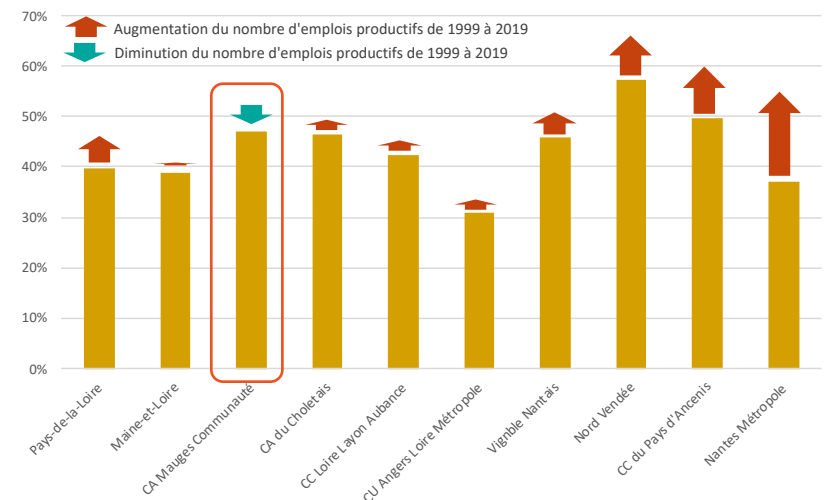
L'appartenance à un bassin productif avec une base industrielle forte s'étendant des espaces « ruraux » du Bocage Vendéen et du Nord Deux-Sèvres à la Mayenne.

Des activités productives surreprésentées (47% des emplois en 2019) par rapport aux niveaux régional et départemental, mais non majoritaires (53% des emplois de la sphère présente).

... Mais une diminution des emplois productifs

Les Mauges, une exception dans cet ensemble avec une contraction des emplois productifs depuis 20 ans (-0,5% par an de 1999 à 2019) marqués par l'impact des crises des industries traditionnelles (cuir, textile), et une érosion ralentie de ces emplois productifs sur la période récente (-0,1% par an de 2013 à 2019).

Part des emplois productifs en 2019 et évolution du nombre entre 1999 et 2019 (INSEE)

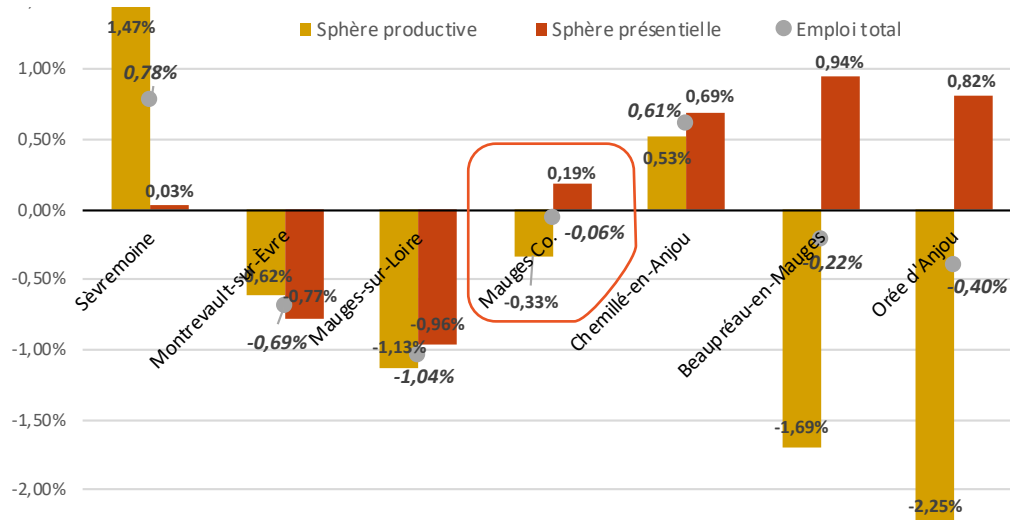




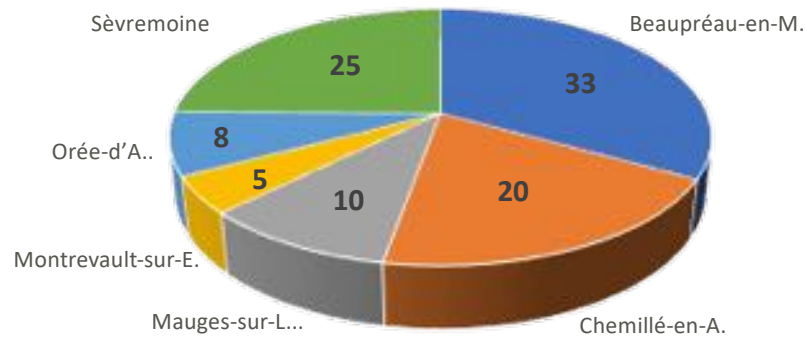
2. L'économie des
Mauges a-t-elle
les moyens de se
développer?

Un bassin de vie rural productif en quête de réindustrialisation

Taux d'évolution annuel des emplois productifs et présents entre 2008 et 2019 selon les communes de Mauges Communauté (INSEE)



Répartition de la commercialisation des ZAE de 2016 à 2022 selon les communes (Mauges Co.)



Un développement de l'emploi contrasté au sein du territoire

Une augmentation de l'emploi qui bénéficie en partie de la modernisation des outils de production du territoire en lien avec l'organisation des parcs d'activités structurants sur les axes de flux majeurs de Chemillé-en-A. et Sèvremoine (RN249 et A87).

Une activité présenteielle (services et commerces pour la population) qui s'intensifie et qui regroupe près des deux-tiers des emplois pour les communes d'Orée-d'A. et Beaupréau-en-M.

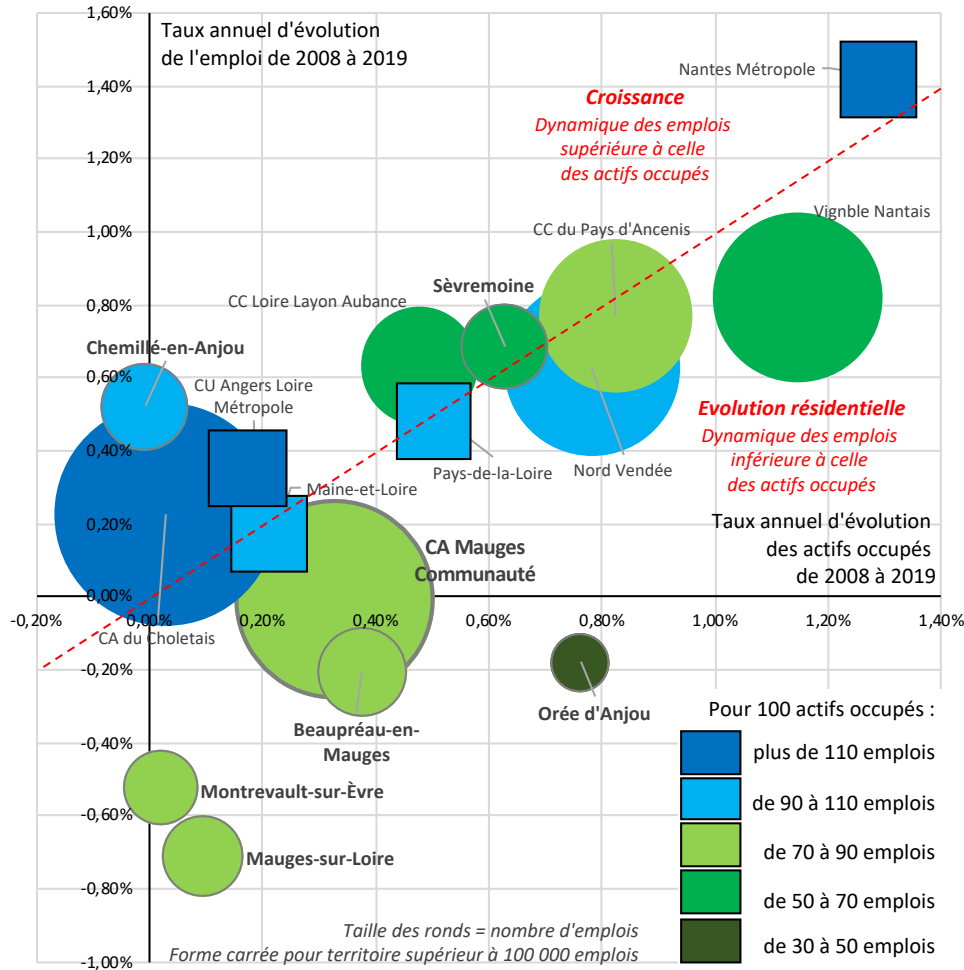
Des secteurs d'activités caractéristiques des Mauges qui se contractent en emplois : Agriculture et IAA, Industrie de l'habillement et du cuir, Construction...

Des secteurs d'activités dynamiques : Hébergement médico-social, Santé, Administration, Transports et entreposage, Activités juridiques comptables et d'ingénierie, Fabrication de produits en caoutchouc ou métalliques...

Un déploiement des zones d'activités économiques (ZAE) qui répond partiellement à la dynamique économique locale avec un accueil quasi-exclusivement d'entreprises du territoire des Mauges sur la période récente.

Un territoire actif et ouvert aux flux

Indice d'attractivité économique (emplois pour 100 actifs occupés) en 2019 et taux annuel d'évolution des emplois et des actifs occupés de 2008 à 2019 (INSEE)



Une nécessaire attractivité d'actifs pour la vitalité d'un bassin économique à la recherche de compétences

Face à une plus forte concentration des emplois sur les métropoles et agglomérations proches, en particulier sur Nantes, l'indice d'attractivité économique des Mauges (74) est marqué par une légère diminution des emplois et l'augmentation des actifs occupés.

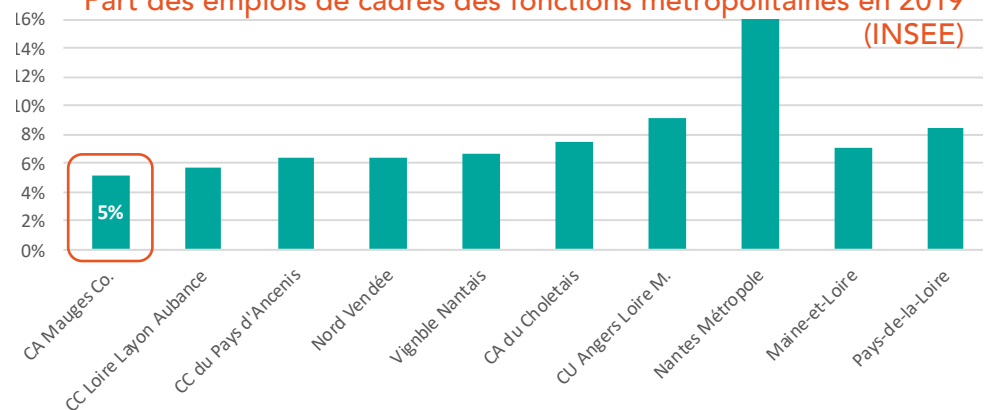
Alors que les entreprises affichent des annonces pour des « emplois non pourvus », le chômage est à un niveau faible mais augmente sur la dernière période.

Niveau de chômage comparé territoires voisins (INSEE)

	2008	2013	2018
Mauges Communauté	6,4	7,8	8
Pays de Loire	9,3	11,4	11,2

En vue d'une meilleure adéquation entre les offres d'emplois et les nouveaux actifs, le niveau de qualification recherché par les entreprises du territoire implique d'identifier les profils de métiers et les compétences à renforcer au sein des actifs du territoire.

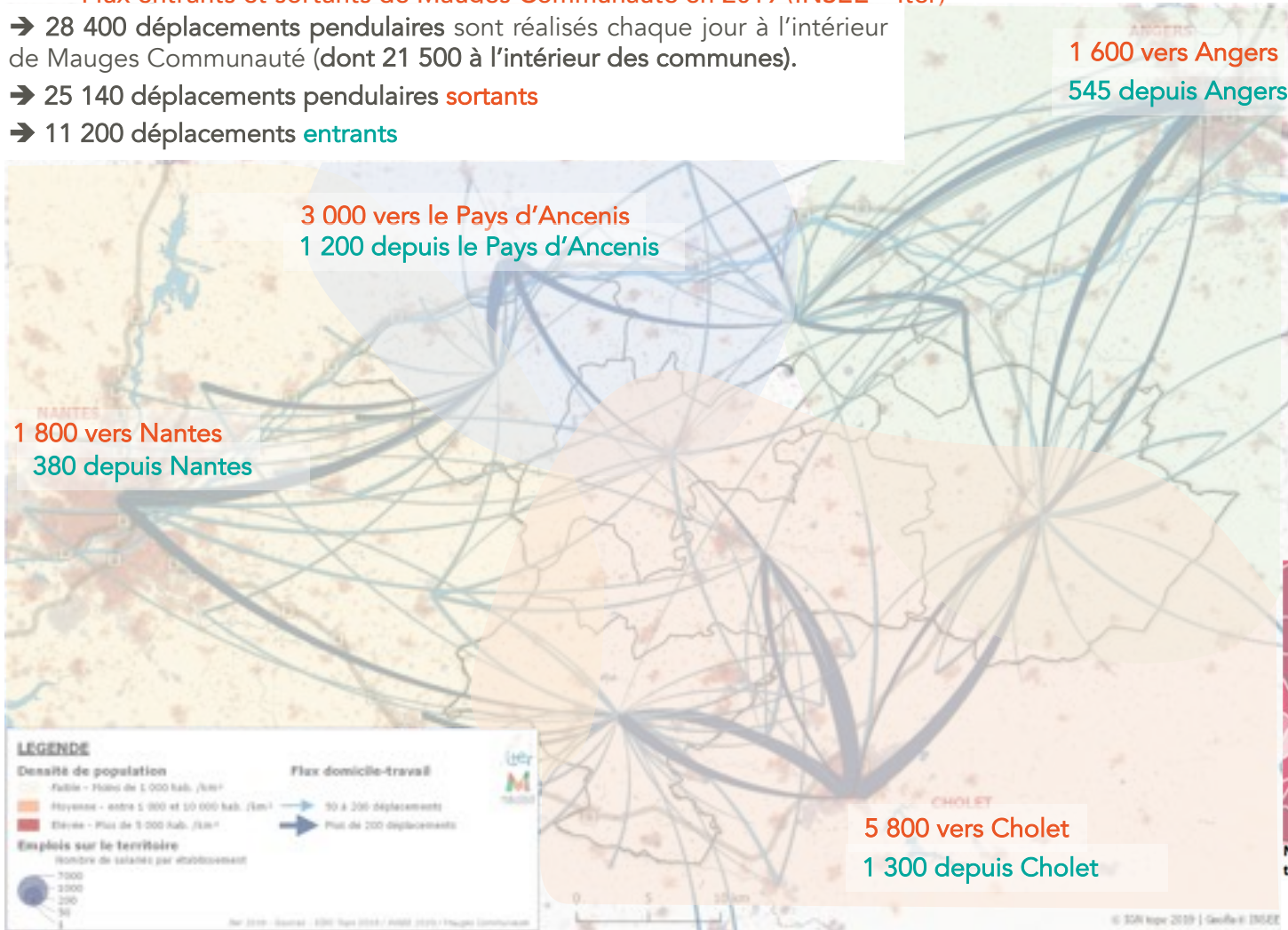
Part des emplois de cadres des fonctions métropolitaines en 2019 (INSEE)



Une intégration des actifs des Mauges dans un tissu régional multipolaire

Flux entrants et sortants de Mauges Communauté en 2019 (INSEE – Iter)

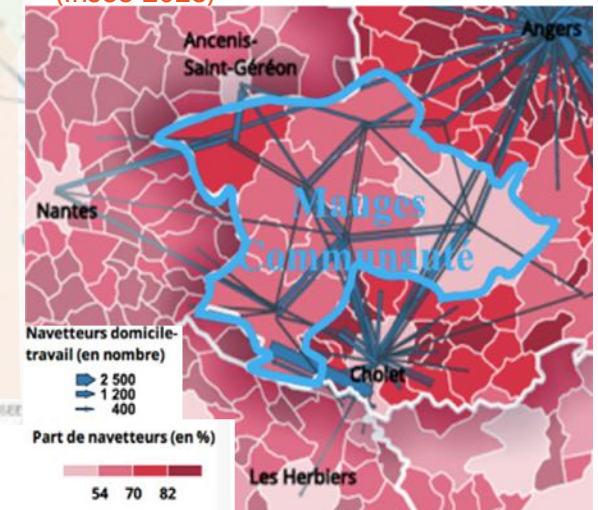
- ➔ 28 400 déplacements pendulaires sont réalisés chaque jour à l'intérieur de Mauges Communauté (dont 21 500 à l'intérieur des communes).
- ➔ 25 140 déplacements pendulaires **sortants**
- ➔ 11 200 déplacements **entrants**



Une légère majorité des déplacements domicile-travail (54%) concerne les flux vers ou depuis un territoire voisin. Ces mobilités pendulaires, représentent près d'un tiers des motifs de déplacements, et elles déterminent le niveau d'intégration du territoire :

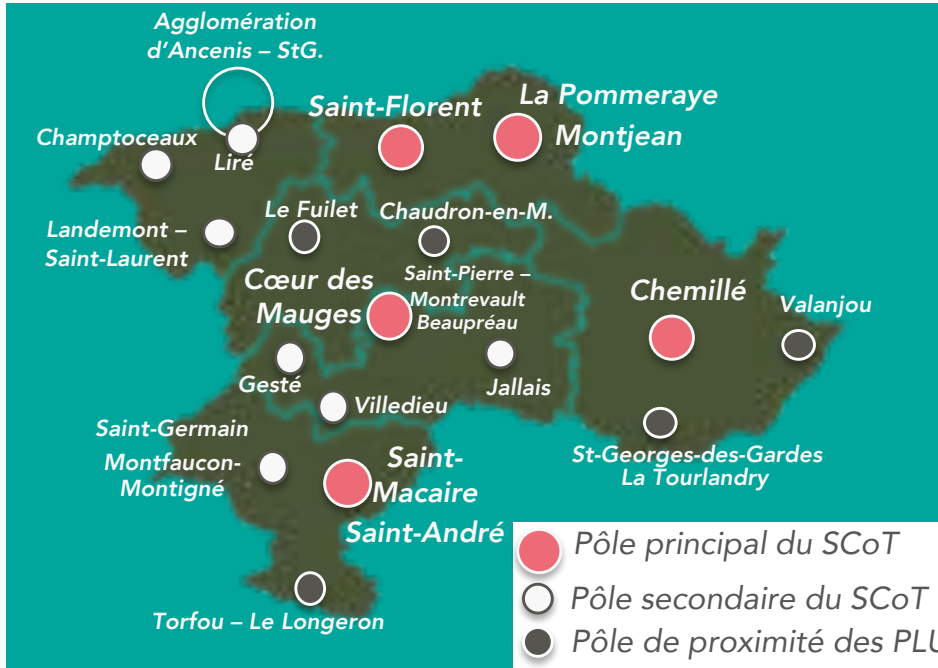
- De forts échanges avec le Choletais pour les communes du Sud (plus équilibré pour Sèvremoine, et davantage vers le Choletais pour Beaupréau-en-M. et Chemillé-en-A.)
- Une destination angevine surtout pour Chemillé-en-A. et Mauges-sur-L.
- Une double orientation d'Orée-d'-A. vers Ancenis et Nantes
- Un flux vers Nantes et Cholet pour Sèvremoine

Navetteurs domicile travail en 2019 (Insee 2023)



Une agglomération à la campagne à configurer

Armature territoriale des Mauges (SCoT – PLU)



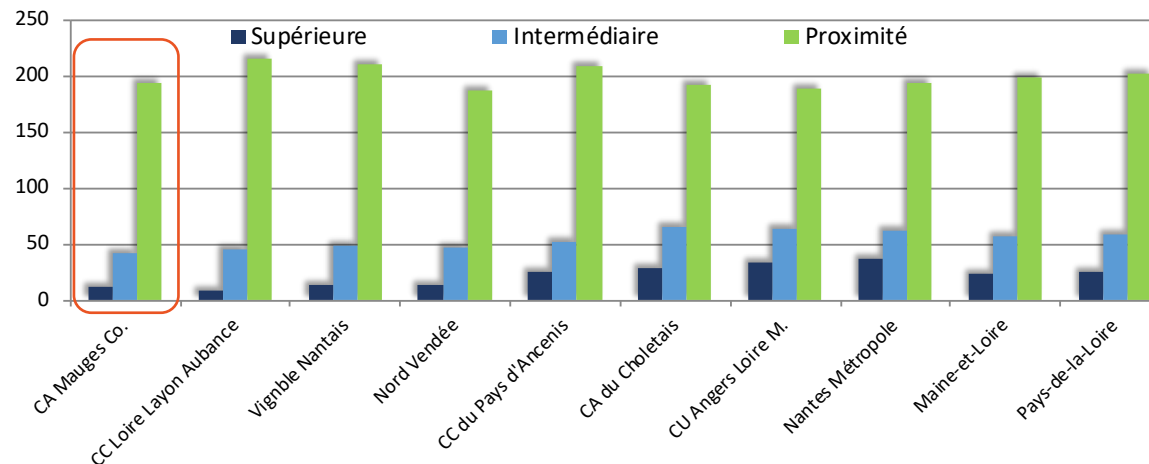
Un maillage de proximité à la base d'un modèle de « ville éclatée » à qualifier


Si le territoire des Mauges se distingue par son offre d'équipements et de services de proximité,

l'attraction de pôles urbains proches bien pourvus sur les gammes supérieure et intermédiaire (Nantes, Angers, Cholet, Ancenis, Clisson...),

nécessite d'apporter une offre renouvelée sur territoire (formation, santé, culture, sport...) en lien avec l'organisation institutionnelle choisie avec la Communauté d'Agglomération réunissant les six communes.

Densité d'équipements et services par gammes pour 10 000 habitants en 2021 (INSEE – BPE)





3. Comment donner envie aujourd'hui et demain de vivre dans les Mauges ?

Une agglomération à la campagne attractive ?

Deux paysages emblématiques des Mauges

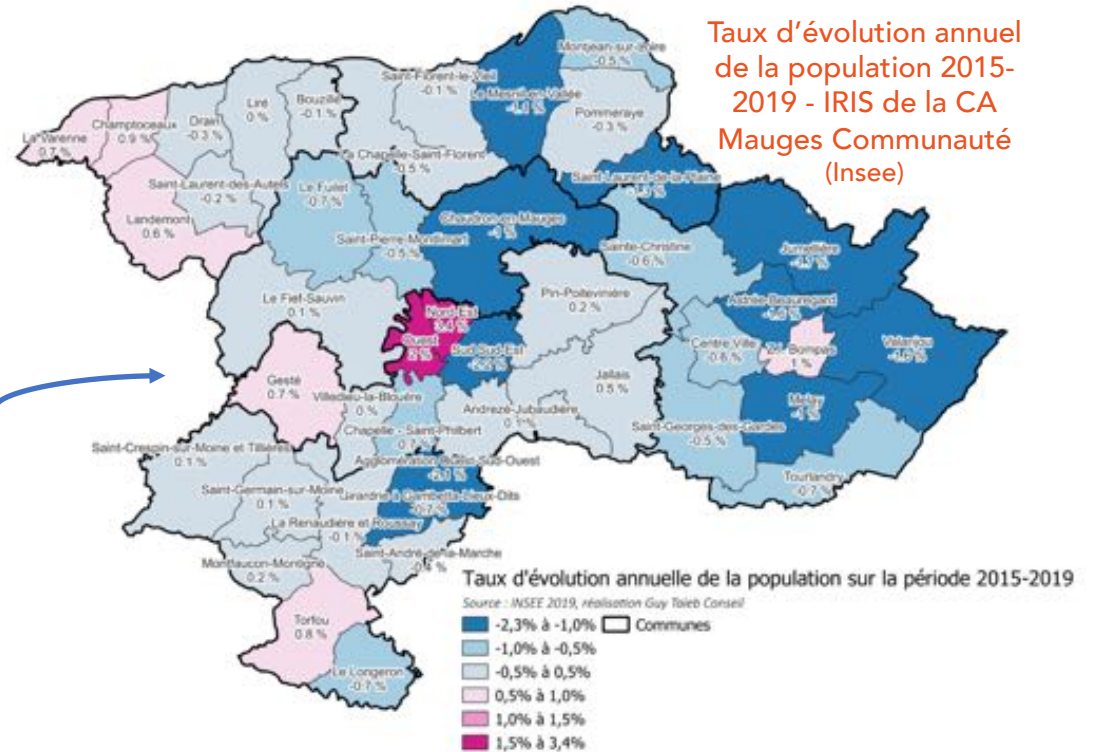
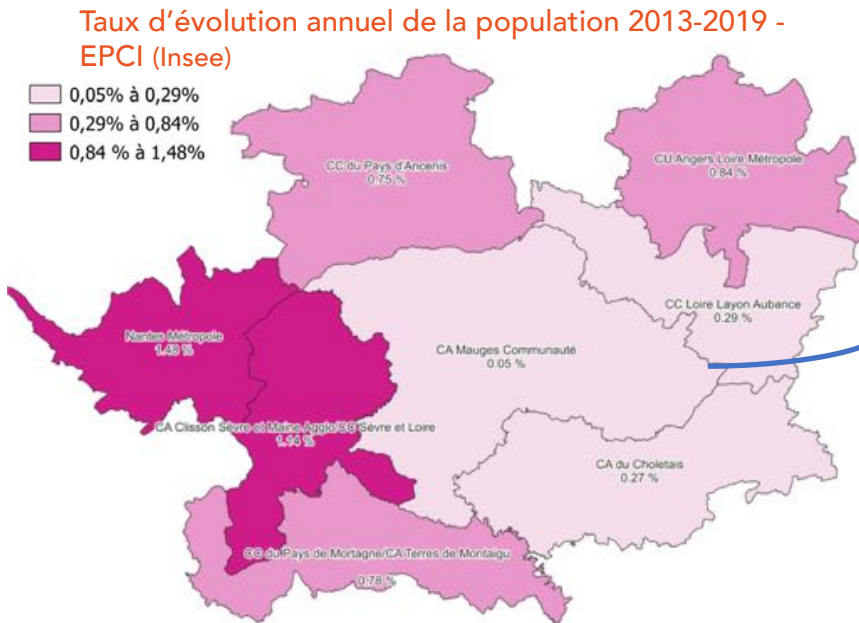


Front de Loire, vitrine des Mauges



Bocage comme paysage identitaire des Mauges

Une attractivité de la population nécessaire

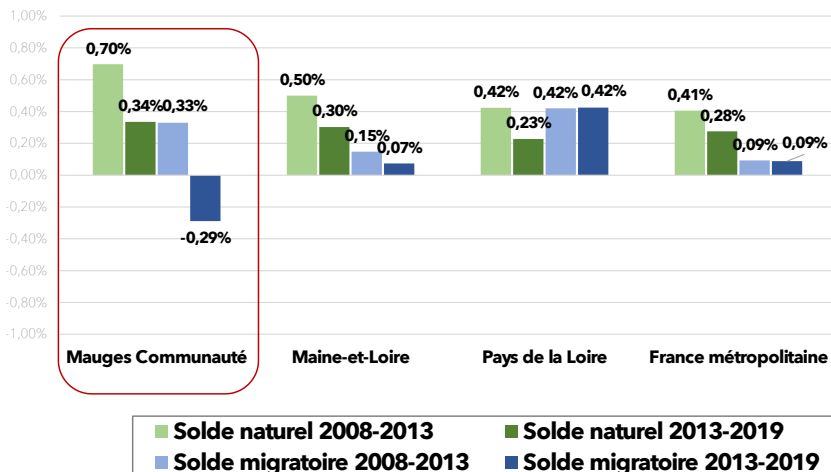


Une dynamique démographique en retrait au regard des métropoles nantaise et angevine, avec une réduction de la population dans un croissant Nord Est du territoire

120 454 habitants en 2020 (INSEE)

Une attractivité de la population nécessaire

Taux d'évolution annuel de la population dus aux soldes naturel et migratoire (Insee)

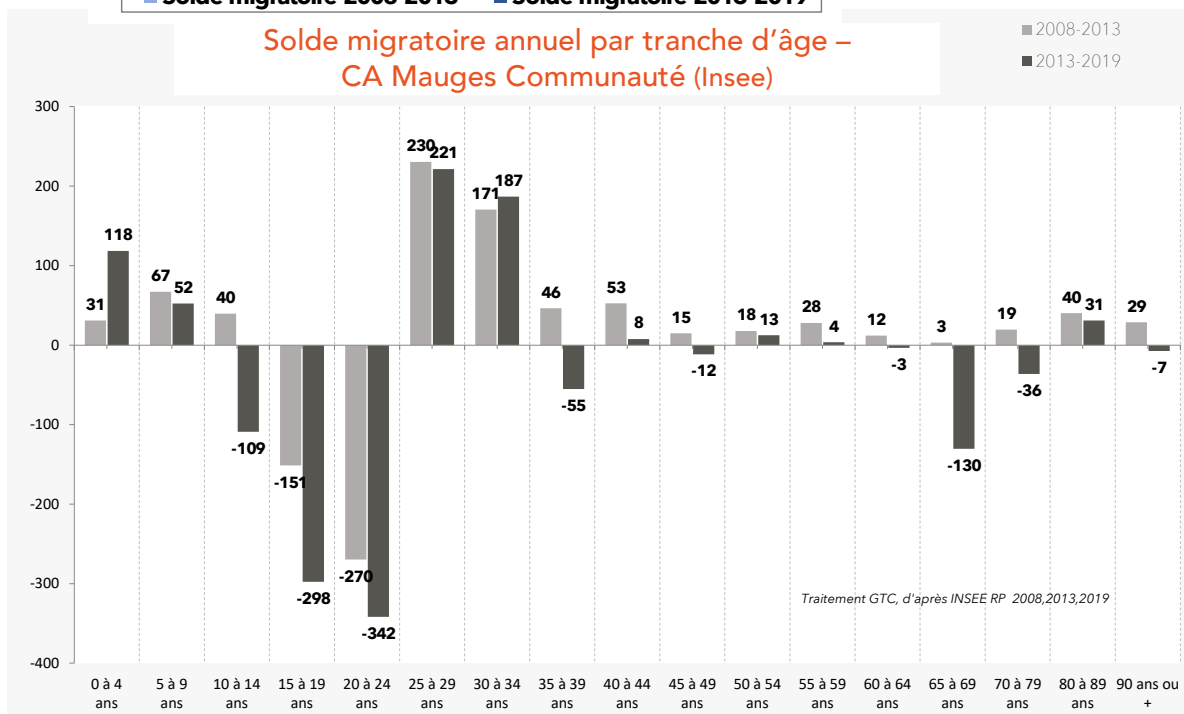


Une croissance démographique portée par un solde naturel ralenti, alors que les départs de population deviennent plus nombreux que les arrivées

Le solde migratoire négatif se ressent principalement avec :

- le creusement du déficit pour les jeunes de 15-24 ans (études, formation, équipements, recherche d'un premier emploi, voire d'un logement adapté) ;
- l'apparition d'un déficit pour les ménages de 35-39 ans (et leurs enfants de 10-14 ans), ainsi que pour les personnes âgées (65-79 ans).

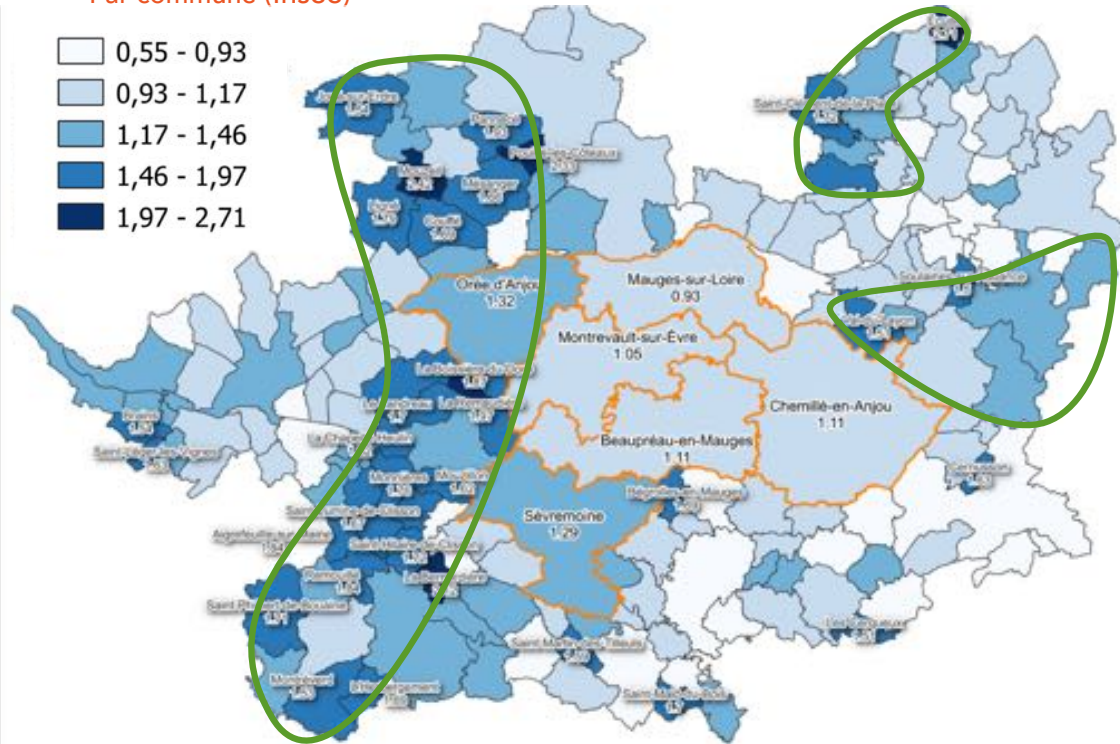
Solde migratoire annuel par tranche d'âge – CA Mauges Communauté (Insee)



Les flux migratoires avec les territoires alentours s'effectuent « au bénéfice » des Mauges, notamment des échanges nombreux et équilibrés avec le Choletais et la métropole nantaise, mais une attractivité plus marquée vers l'agglomération d'Angers et du Pays d'Ancenis.

Une attractivité de la population nécessaire

Indice de jeunesse en 2019 (moins de 20 ans / 60 ans et plus)
 – Par commune (Insee)



- 0,55 - 0,93
- 0,93 - 1,17
- 1,17 - 1,46
- 1,46 - 1,97
- 1,97 - 2,71

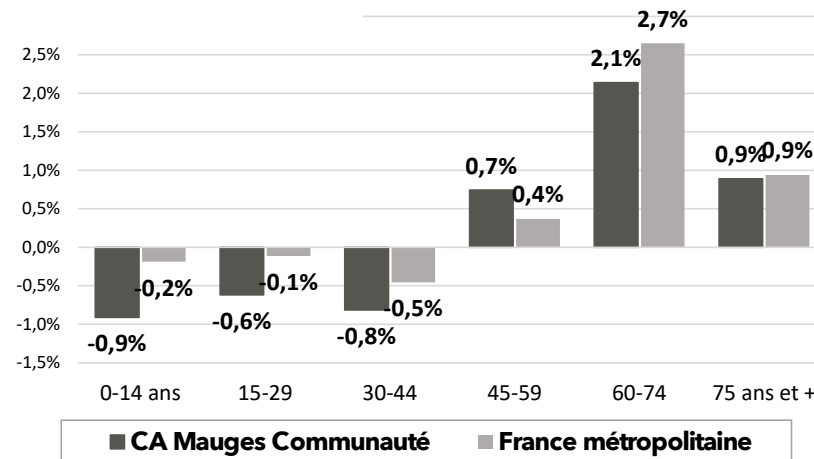
Un vieillissement engagé

Mauges Communauté se distingue par un **taux de jeunes familles (adultes de 30-44 ans + enfants de 0-14 ans) toujours élevé en 2019** et un **taux de personnes âgées légèrement inférieur à la moyenne nationale**.

En prise avec les territoires dynamiques proches, notamment liée à **l'influence nantaise**, une population plus jeune à Orée d'Anjou et Sèvremoine que dans les autres communes, mais avec une intensité moins marquée que sur le Vignoble nantais et le Pays d'Ancenis.

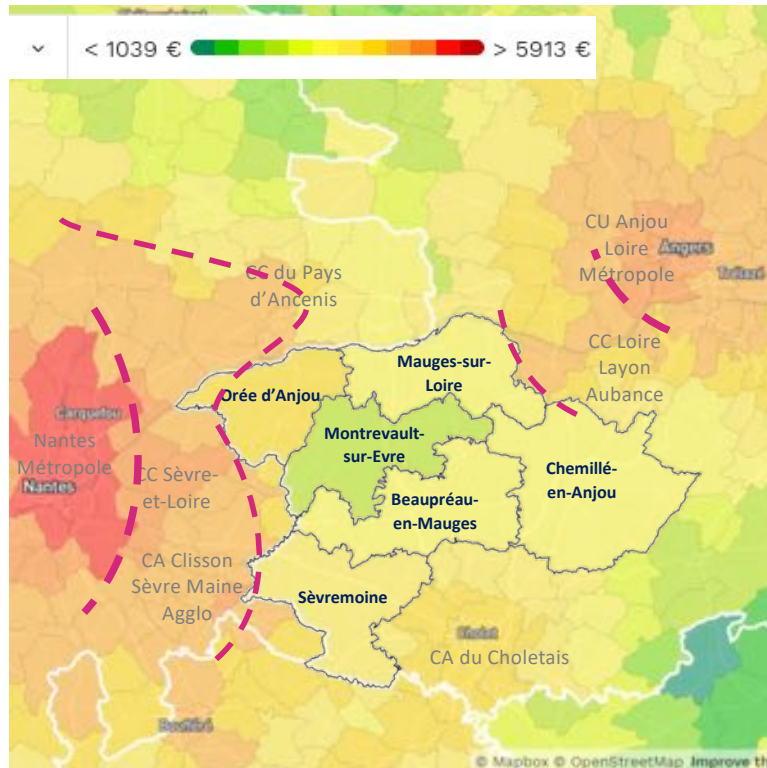
Dans une tendance générale au vieillissement de la population, une **augmentation rapide des 60-74 ans**, et dans une moindre mesure des **75 ans et plus**, mais aussi des actifs s'approchant de l'âge de la retraite (45-59 ans). Toutes les communes sont concernées.

Variation du nombre d'habitants par tranche d'âge entre 2013 et 2019 (Insee)

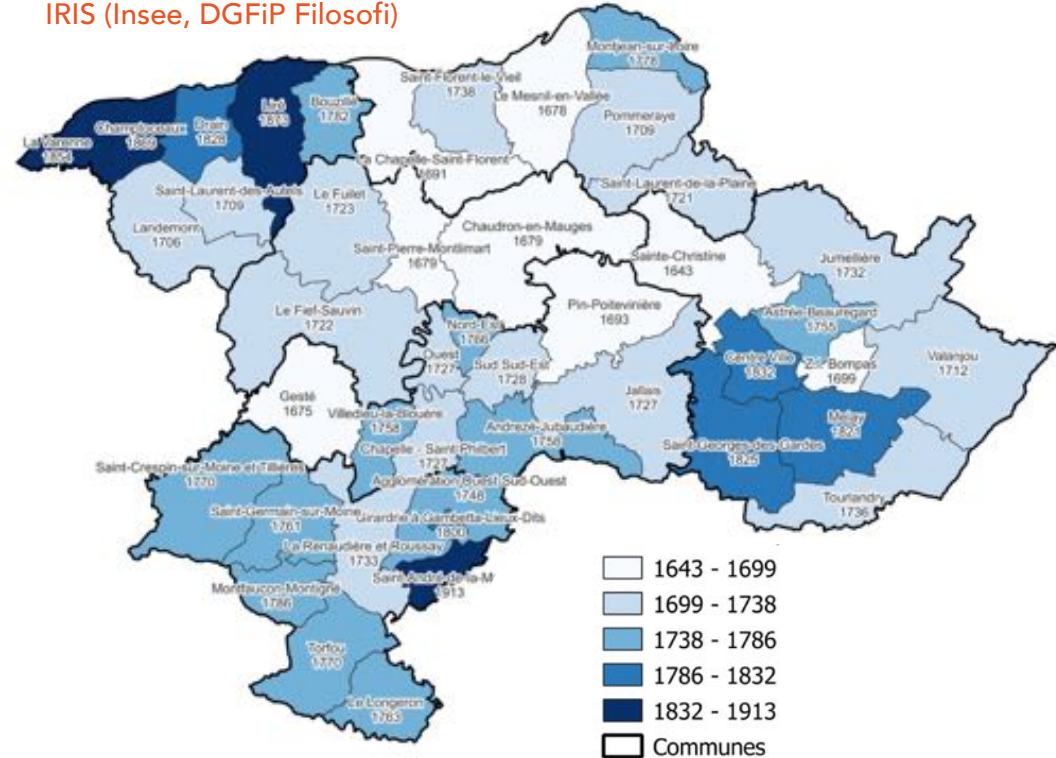


Un parcours résidentiel contraint par le coût d'accès au logement

Prix de l'immobilier – Au 1^{er} janvier 2023
(prix exprimés en net vendeur) (MeilleursAgents)



Revenu médian disponible des ménages
par unité de consommation en 2019
IRIS (Insee, DGFIP Filosofi)



Une accentuation des coûts d'accès au foncier et à l'immobilier, renforcée par « l'effet Covid »

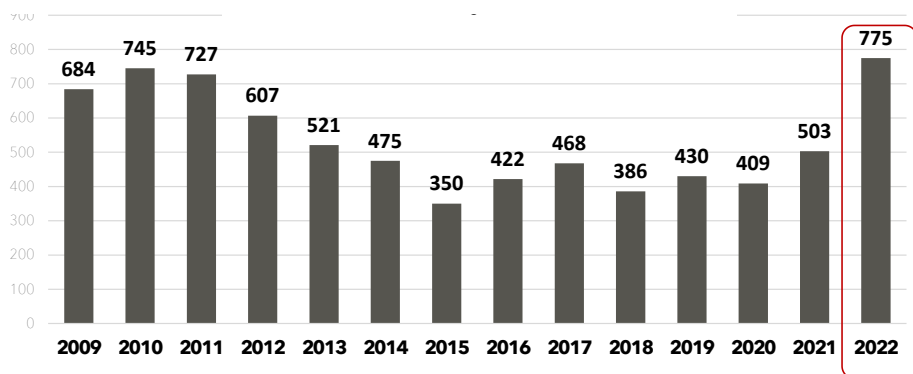
Le prix de l'immobilier est corrélé à la distance des centres urbains des métropoles nantaise et angevine.

Un marché immobilier plus abordable que dans les agglomérations nantaise et angevine, mais néanmoins des prix en augmentation et qui reflètent le niveau d'attractivité des communes.

Dans un territoire marqué par une certaine homogénéité (écart des bas et haut revenus maîtrisé), l'impact des hauts revenus (niveau du 9^e décile) détermine le marché de l'immobilier, mais l'inverse (niveau de revenu et prix de l'immobilier faibles) ne garantit pas une attractivité résidentielle par défaut.

Un développement de l'habitat à lier aux modes de vie plus variés

Evolution du nombre de logements construits – Mauges Communauté (Sitadel)



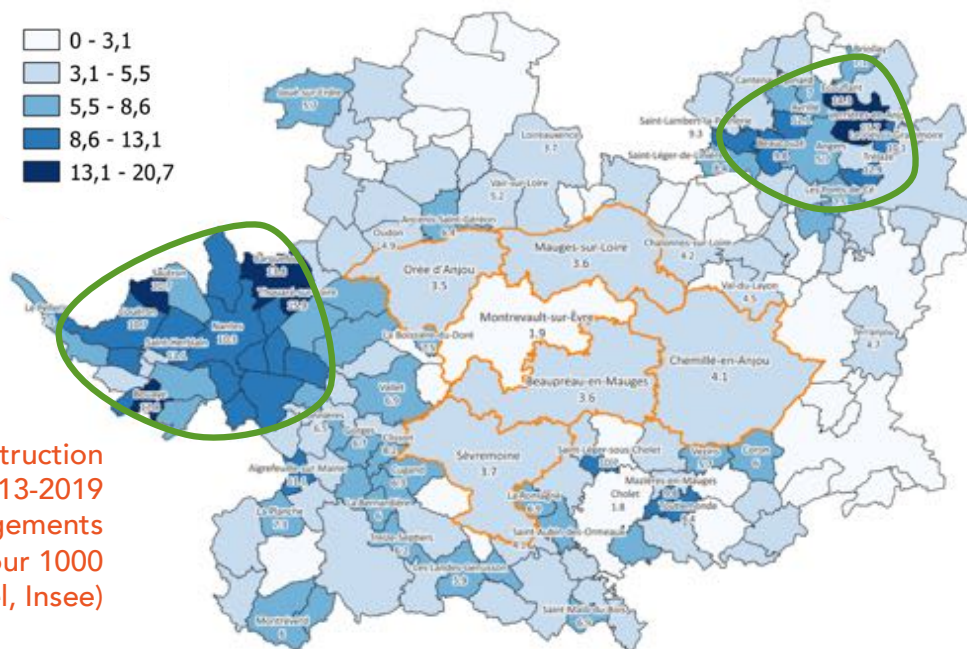
(A partir des logements autorisés : décalage d'1 an pour les individuels et de 2 ans pour les collectifs (par convention, les logements individuels de 2009 sont comptabilisés livrés en 2010, les logements collectifs en 2011, etc.))

Un rythme annuel de production de logements neufs affaibli pendant plusieurs années, puis une année 2022 exceptionnelle

Une faiblesse de la production dans toutes les communes de Mauges Communauté, avec **530 logements construits en moyenne par an ces 4 dernières années** sur l'ensemble du territoire...

... loin du rythme de construction projeté dans :

- le PLH 2019-2025 (+642/an)
- le SCoT 2010-2030 (+850/an)



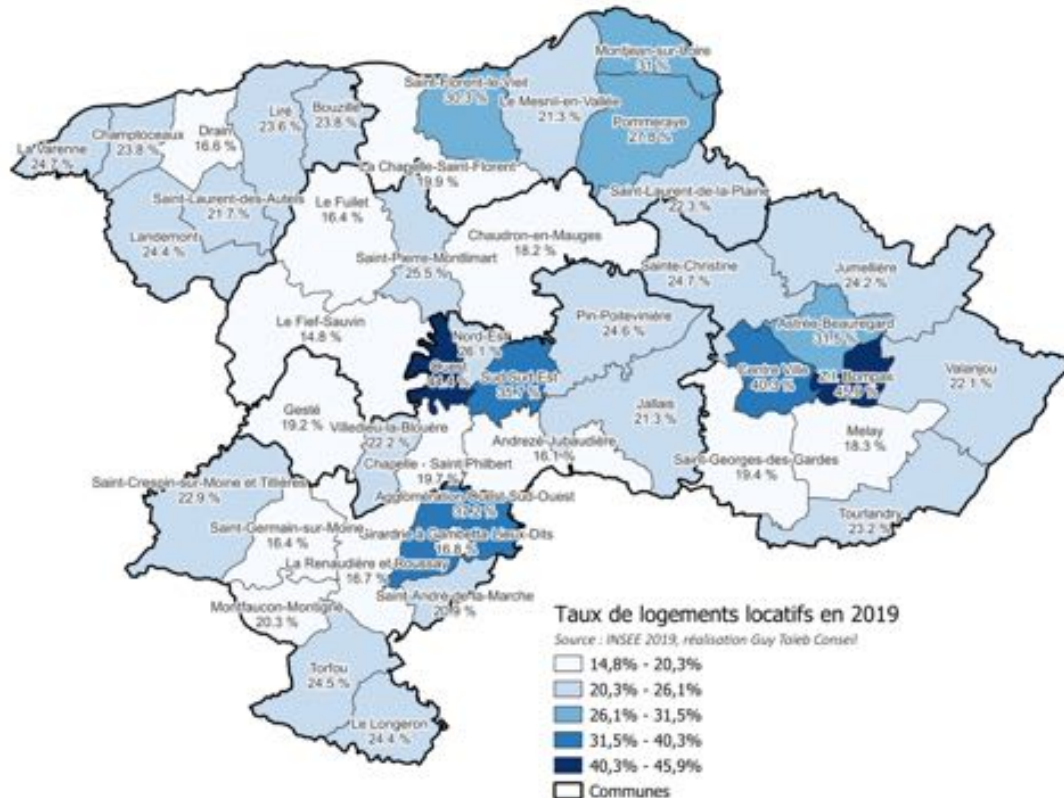
Indice de construction 2013-2019 (=nombre de logements construits par an pour 1000 habitants) (Sitadel, Insee)

Un développement de l'habitat à lier aux modes de vie plus variés

Composition des ménages en 2019 (Insee)

Composition des ménages en 2019 Source : Insee	1 personne	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)	Famille monoparentale	Autres sans famille
Mauges Communauté	28%	32%	34%	6%	1%
France métropolitaine	37%	26%	25%	10%	2%

Taux de logements locatifs en 2019 – IRIS (Insee)



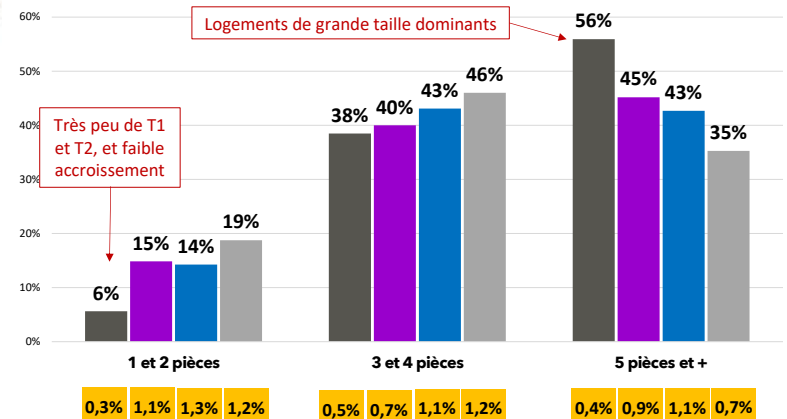
Une mutations des modes de vie...

Si la taille moyenne des ménages est encore élevée, elle diminue à un rythme modéré, grâce à un poids des couples avec et sans enfant encore dominant. Mais, le **potentiel de décohabitation est important** porté par une augmentation significative du nombre de personnes vivant seules et dans une moindre mesure de familles monoparentales.

Un parc de résidences principales toujours largement dominé par les logements de grande taille et le statut de propriétaires occupants.

L'offre locative et l'offre de logements de petite typologie sont très peu développés en dehors des principaux pôles : Beupréau, Chemillé, Saint-Macaire et dans une moindre mesure Saint-Florent et Montjean – La Pommeraye.

Répartition des résidences principales selon le nombre de pièces en 2019 (Insee)

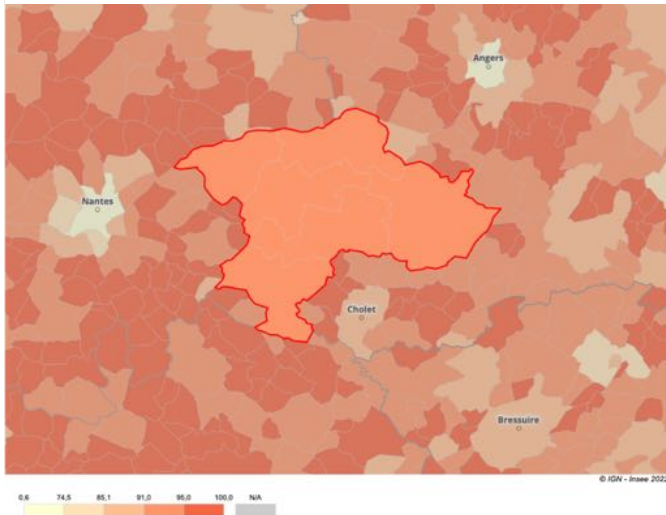


Taux d'évolution annuel entre 2013 et 2019

Des inégalités sociales et territoriales dans l'accès à la mobilité

En raison du caractère rural et diffus et l'habitat, la forte dépendance à l'automobile contraint fortement le pouvoir d'achat d'une part importante des ménages

Part des ménages ayant au moins une voiture en 2019 (INSEE)



Moyen de transport utilisé pour se rendre au travail en 2019 (INSEE)

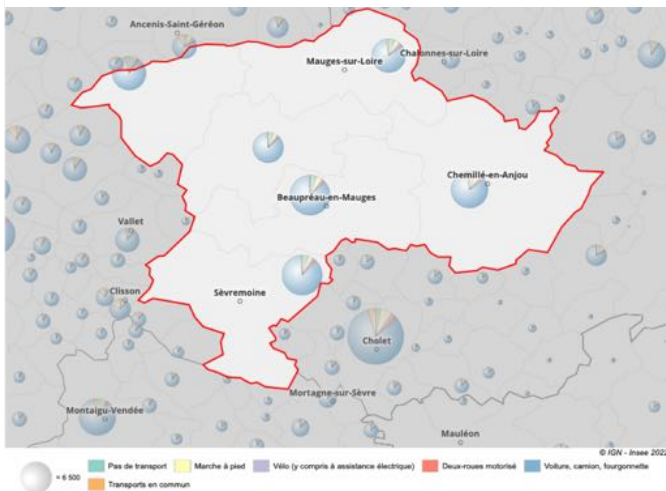


Figure 4 : la vulnérabilité énergétique « carburant » augmente en s'éloignant des pôles urbains
Taux de vulnérabilité énergétique « carburant » par commune (carte isolée)



1/ Le taux de motorisation dépasse les 90% des ménages dans les Mauges
2/ La part de la voiture individuelle dépasse les 80% des déplacements D-T
3/ Le PCAET a bien identifié cet enjeu social lié à la vulnérabilité énergétique « carburant ». Cette étude publiée en 2015 par la DREAL Pays de la Loire et l'INSEE met en évidence ce phénomène à l'échelle locale, avec notamment plus de 20% des ménages exposés à cette précarité énergétique transports pour le territoire des Mauges. Malgré ces données anciennes (2008), ce risque social doit être pris en compte avec une tendance prévisible à l'augmentation du coût de la mobilité individuelle (et cela, quel que soit les avancées technologiques).

Se déplacer demain coûtera dans tous les scénarios plus qu'aujourd'hui. Le **plan de mobilités de Mauges Communauté** décline 10 actions pour réduire la dépendance à la voiture individuelle, en agissant sur des leviers relatifs à l'offre. Ce plan ambitieux vise à développer les alternatives au modèle du « tout-voiture » : offre MOOJ, schéma cyclable, aménagement d'aires multimodales, déploiement de la mobilité électrique, covoiturage...

Une adaptation nécessaire face aux enjeux environnementaux

Les enjeux de la qualité de l'eau essentiels pour accompagner l'attractivité territoriale

Les principales **sources de pollution** des eaux :

- Les rejets d'effluents domestiques an raison de dysfonctionnement des équipements de traitements des eaux usées (stations d'épuration
- Les rejets d'origine agricole qui sont chargées en matières organiques et intrants et qui sont diffus sur le territoire des Mauges.
- Les rejets industriels émis par quelques industries des zones agglomérées de Mauges Communauté.

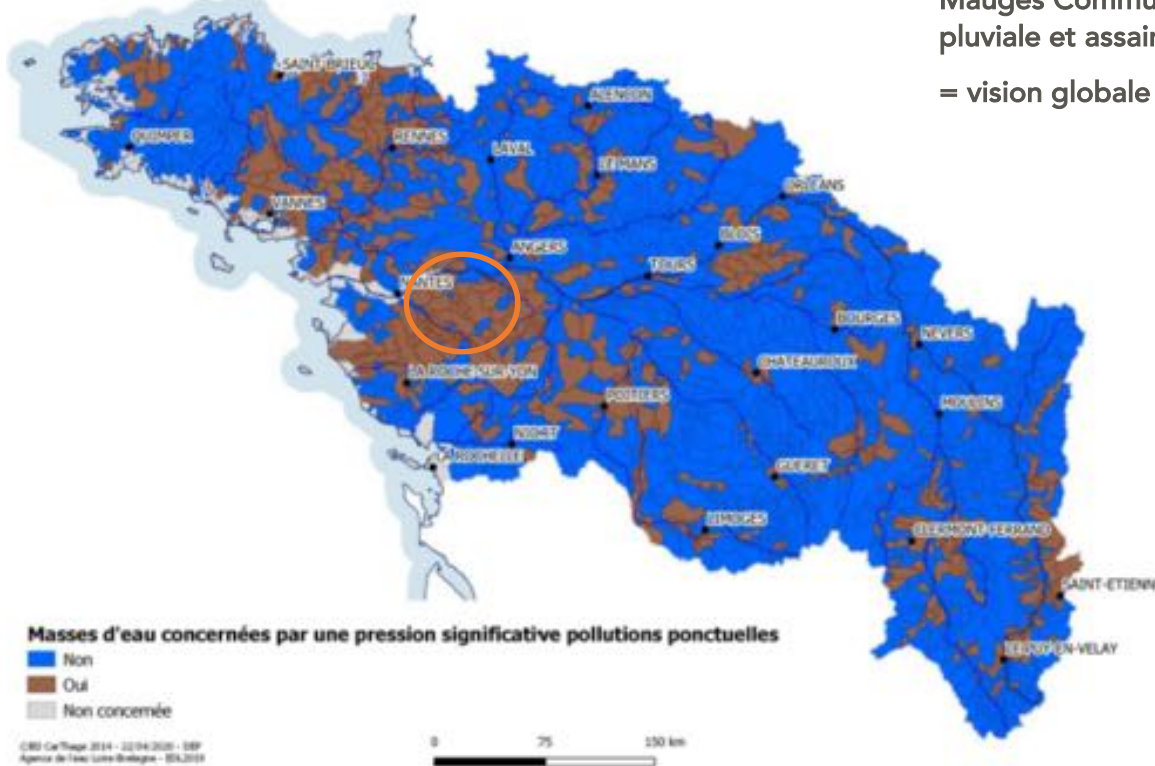


Les principaux **leviers d'actions** se concentrent sur l'amélioration des systèmes d'assainissements :

- Mise au normes des équipements d'assainissement collectifs (Dysfonctionnement de près de 40% des stations d'épuration en 2017),
- Le renforcement de la gestion des eaux pluviales,
- L'adaptation des systèmes de rejets liés aux activité économiques (agricoles et industrielles)

Mauges Communauté dispose de la compétence eau potable, eau pluviale et assainissement depuis le 1er janvier 2020

= vision globale de la gestion de l'eau



Station d'épuration à Chemillé-en-Anjou (Neuvy-en-Mauges)

Equipements :

- 87 stations d'épuration,
- 200 postes de relevages
- 2 usines de production d'eau potable,
- 26 château d'eau
- 4400 km de réseaux eau et assainissement

Masses d'eau surfacique concernées par une pollution diffuse SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027

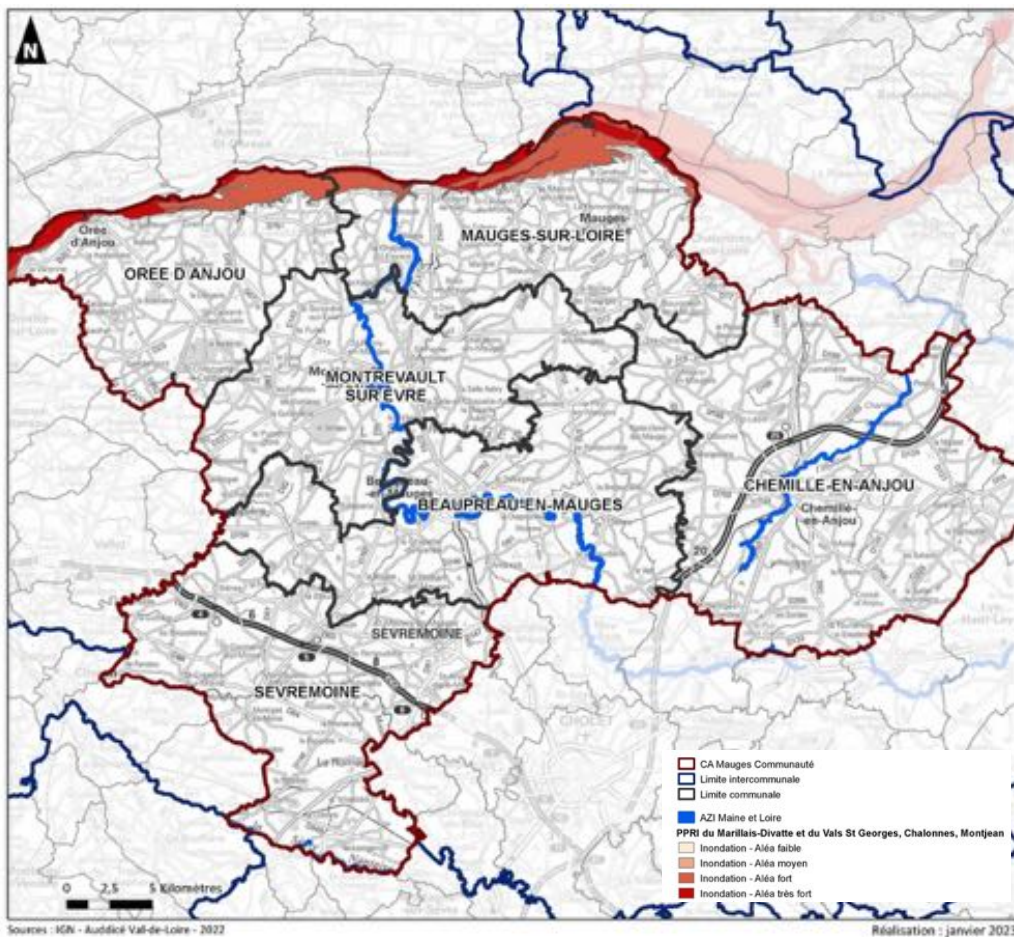
Une adaptation nécessaire face aux enjeux environnementaux

Les risques naturels majeurs du territoire :
concentrés sur des surfaces modestes

L'inondation est le principale risque naturel rencontré sur le territoire.

Le risque est lié à la présence d'un réseau hydrographique surfacique dense et ramifié.

Le risque est encadré par des outils réglementaires pour les rivières de la Loire et la Moine (PPRI) et par des outils informatifs pour l'Hyrôme, l'Evre et la Sèvre-Nantaise (AZI).



PPRI et AZI du territoire des Mauges



L'Evre au Fief-Sauvin



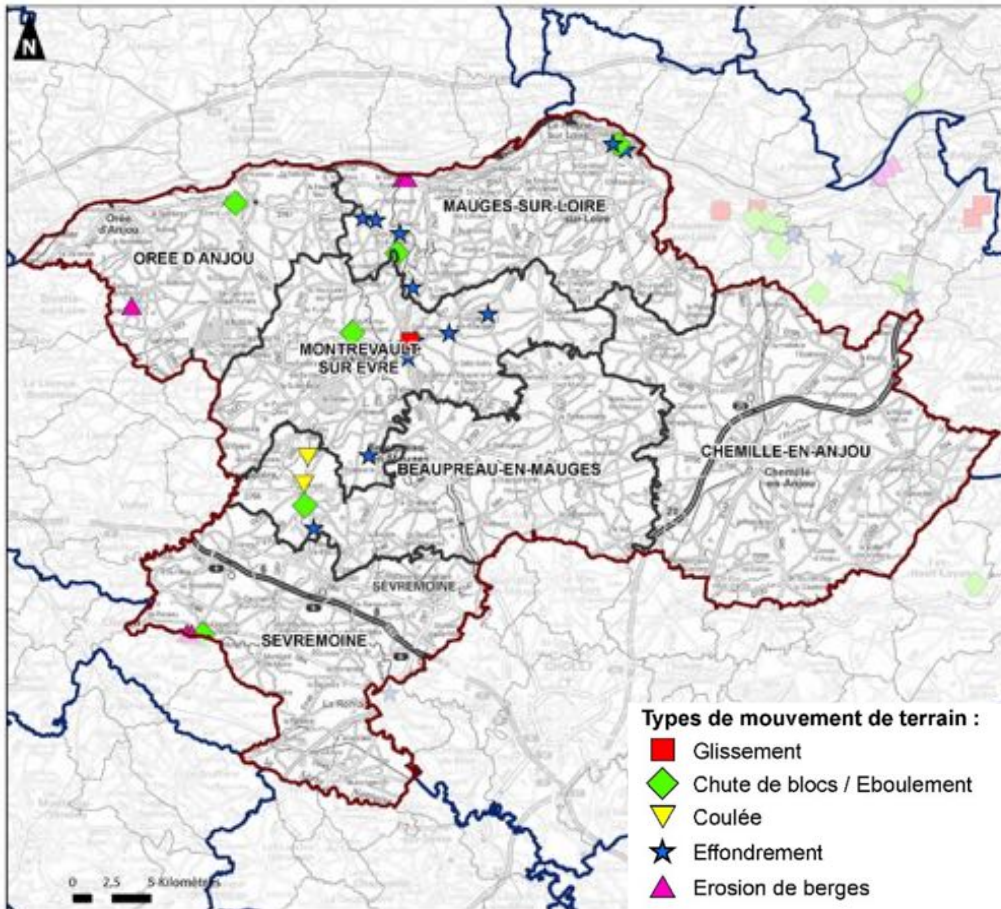
La Loire à Orée-d'Anjou

87 arrêtés de catastrophes naturelles pour inondations et/ou coulées de boues recensées sur le territoire du SCoT

Une adaptation nécessaire face aux enjeux environnementaux

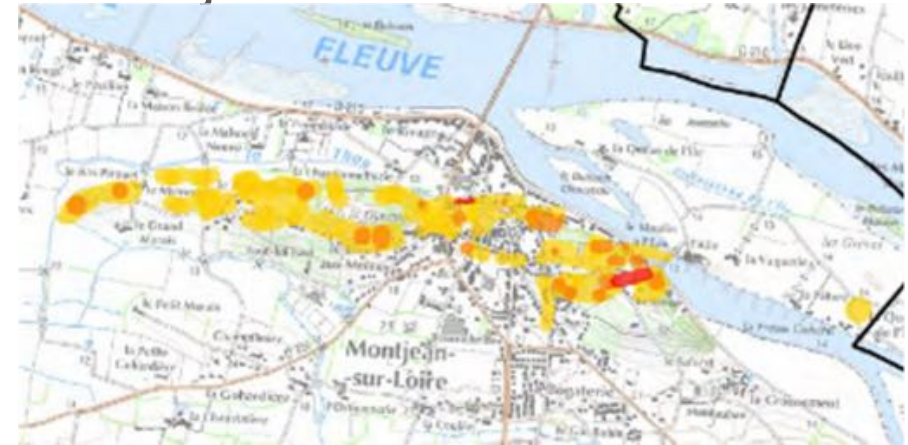
Les risques naturels majeurs du territoire :
concentrés sur des surfaces modestes

Mouvements de terrain



Les mouvements de terrains les plus importants sont liés à la présence de cavités souterraines naturelles et d'anciennes cavités créées par l'Homme.

Un atlas des cavités souterraines a été établie à l'échelle départementale..



Atlas des cavités souterraines (DDT 49)

Un risque minier est caractérisé sur les communes déléguées de Saint-Pierre-Montlimart, Montjean-sur-Loire et Saint-Crespin-sur-Moine en raison des anciennes activités extractrices qui ont été menées (uranium, or, charbon).

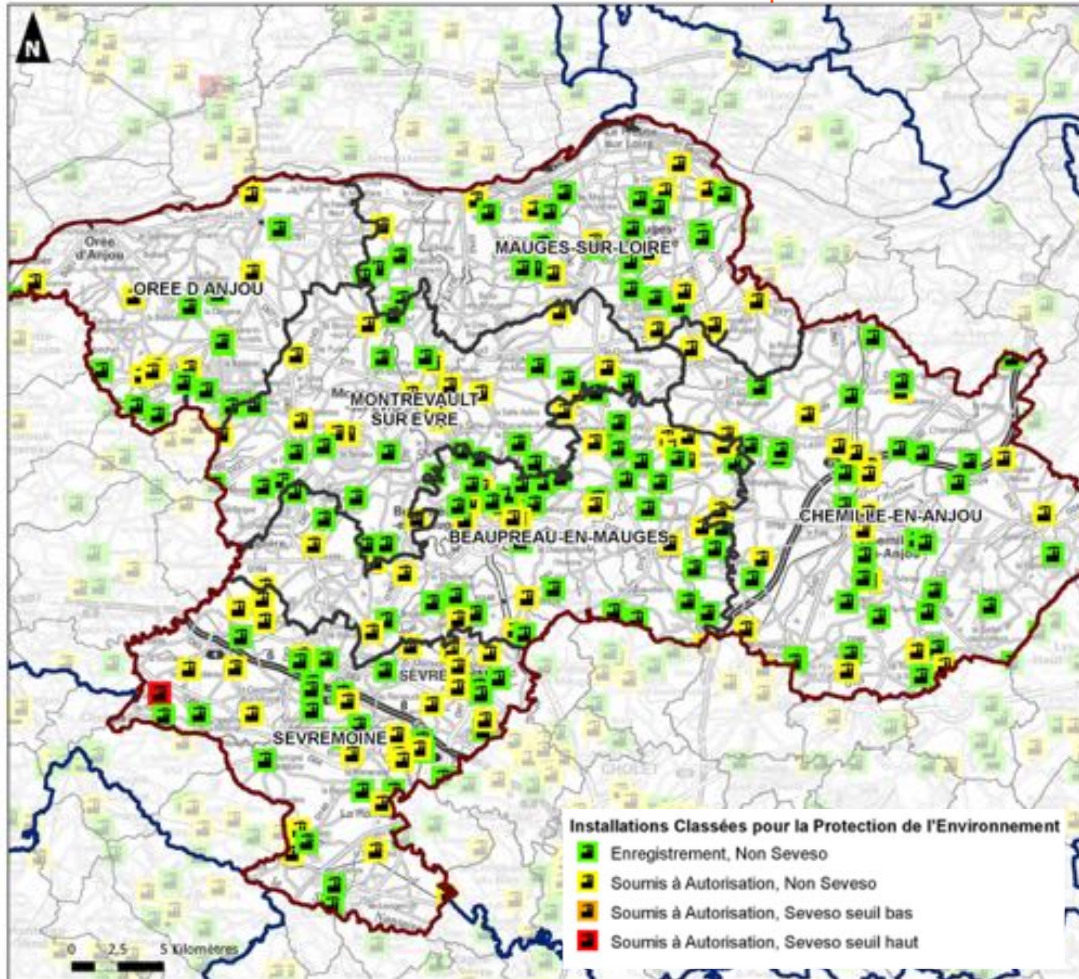


Mine d'uranium de l'Ecarpière – Saint-Crespin-sur-Moine
(Patrimoine des pays de la Loire, inventaire 211)

Une adaptation nécessaire face aux enjeux environnementaux

Les risques technologiques majeurs du territoire : peu importants et localisés

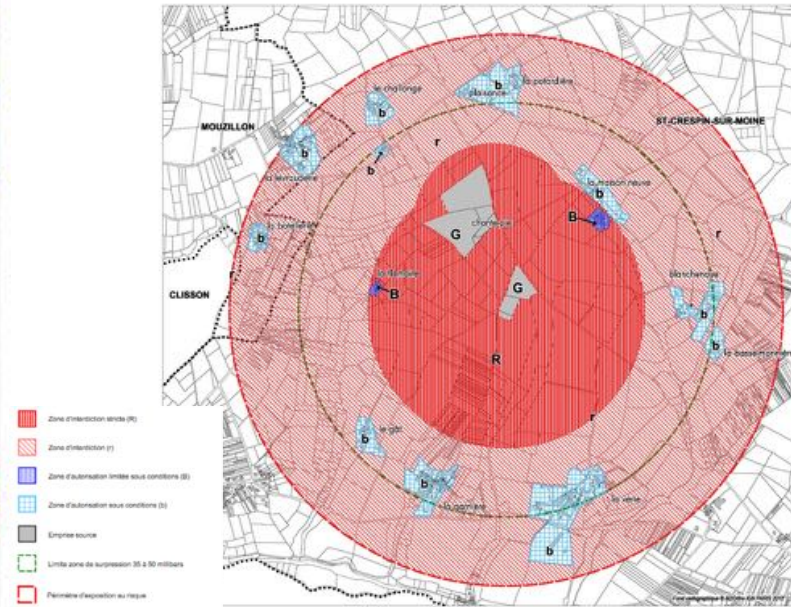
Risque industriel



Le territoire du SCoT concentre peu de risque industriel.

Il est recensé 231 ICPE réparties de la façon suivante : 16 à Orée-d'Anjou , 36 à Mauges-sur-Loire, 34 à Montrevault-sur-Evre, 59 à Beaupréau-en-Mauges, 40 à Chemillé-en-Anjou, 46 à Sèvremoine.

Le principal site à enjeu est le site SEVESO seuil haut de la société EPC-France à Sèvremoine (dépôts d'explosifs). Ce site est encadré par un PPRT.



Zonage réglementaire du PPRT EPC-France (DDT 49)



Barrage du Verdon (DDRM 49)

Le territoire du SCoT est concerné par le risque de rupture de barrage.

- Barrage du Verdon – Classe A – bénéficie d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI)
- Barrage de Ribou - Classe B

Ce risque ne concerne que la commune de Sèvremoine.



4. Quelles complémentarités à jouer avec les territoires voisins ?

Le bénéfice d'entreprise innovantes pour transformer l'essai de la labellisation



Témoignage de Lacroix électronique

Témoignages : Ernst and Young, Attractivité de la France 2021:



Le projet SYMBIOSE est un projet de transformation conséquent, tant d'un point de vue technologique que social et environnemental, avec un investissement de près de 30 millions d'euros sur plusieurs années. Notre préparation très en amont sur ce projet nous a permis d'anticiper les contraintes de *business plan*, de rentabilité et de compétitivité, en saisissant les opportunités que l'industrie du futur pouvait nous apporter.

Nous essayons de privilégier autant que possible des solutions locales, françaises ou européennes, pour automatiser nos opérations ou digitaliser certains outils métiers. C'est tout le pari de l'ambition industrielle en France... avec toutefois certaines limites.

En effet, tout n'est pas possible et certains segments de la chaîne de valeur ne pourront pas forcément être relocalisés. La relocalisation systématique n'a d'ailleurs pas de sens. La question serait plutôt de trouver le bon curseur entre relocalisation et sécurisation des approvisionnements critiques ayant recours à différentes zones géographiques.

Cette revue de la chaîne de valeur représente une occasion historique pour une transformation profonde. Il s'agit de se saisir de cette opportunité, dans un esprit de synergie et de réflexion commune avec l'ensemble de la filière (amont et aval, l'interdépendance étant clé). J'espère voir se multiplier de nouveaux projets sur le modèle de SYMBIOSE pour additionner les ambitions et les investissements industriels... car c'est bien la taille critique globale de nos R&D et industries locales qui nous permettra de rivaliser et de mieux maîtriser la continuité des activités en cas de crise.

Aujourd'hui, avec le projet SYMBIOSE, nous sommes dans la dernière ligne droite de construction de notre usine française du futur, qui sera la première usine électronique à voir le jour en France depuis 20 ans.

La chaussure française et les nouveaux usages



Eram – L'atelier Bocage Montjean/Mauges sur Loire

Engagés dans la production responsable



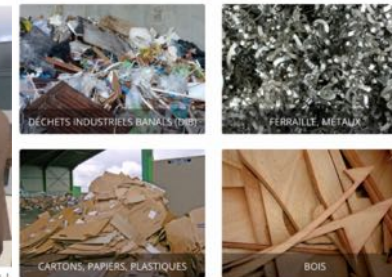
HB Beaupréau

Les bio carburants et ENR



Première station biogaz produit et consommé localement 2023 La Pommeraye

La valorisation



Brangeon La Pommeraye

Des investissements récents sur le territoire des Mauges qui témoignent d'un engagement des acteurs de l'économie productive dans les « **filières de transition climat** » (témoignage baromètre Arthur Loyd 2022).

Coordonné à l'échelle de Mauges Co., le Plan d'Economie Circulaire couplé à la **démarche d'Ecologie Industrielle Territoriale (EIT)** ont permis d'engager des expérimentations sur le territoire (autoconsommation collective d'énergie sur le parc de Val de Moine, requalification de ZAE et d'anciens sites industriels en cœur de bourgs, mise en place de réseau de chaleur, Bimby à vocation économique...

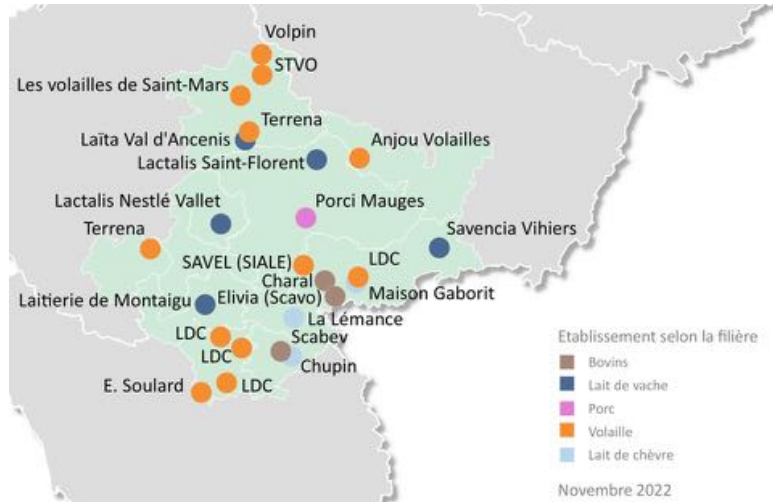
La gestion collective de l'impact des projets de ZAE sur l'agricole mise en place avec la Chambre d'Agriculture complète cette approche privilégiée de la collaboration entre acteurs au profit d'une action organisée au profit du territoire.

Synergie pôle d'innovation :
Matériaux souples
Bois
Economie circulaire



Une agriculture en mutations à accompagner collectivement

Principaux outils d'abattage et de transformation selon les filières viande ou lait à proximité du territoire des Mauges (CA PDL)



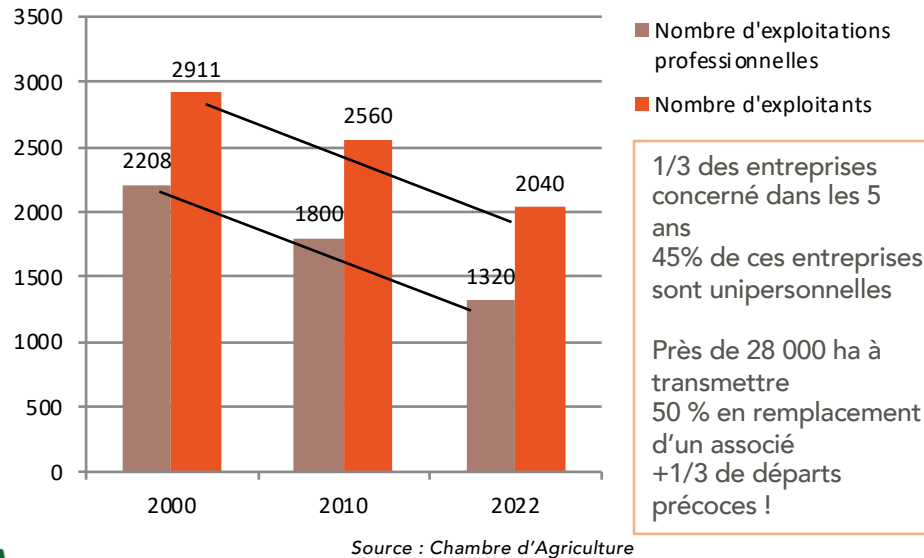
Un territoire agricole inscrit dans des filières longues : couverture en viande bovine de 6,5 fois les besoins du territoire, en lait 5,5 fois et en porcs 4 fois.

Un enjeu du renouvellement des exploitations et de nouvelles fonctions tournant avec la perspective d'une diminution élevée du nombre d'exploitations agricoles marquées par des crises de production (en particulier sur l'aviculture) et une concentration foncière (de 46ha à 75ha par exploitant entre 2000 et 2020).

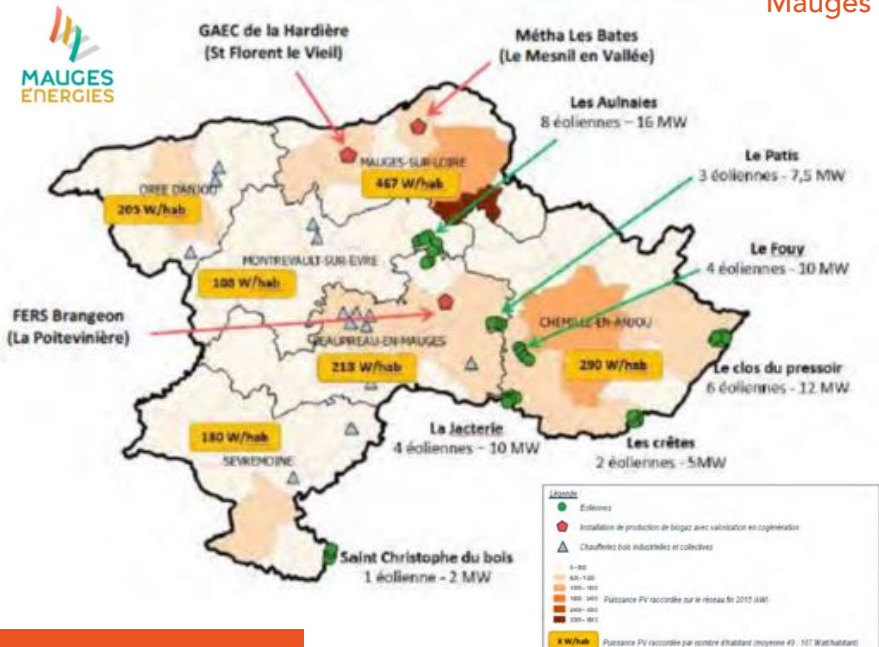
L'agriculture est appelée également à être productrice :

- De paysages et gestionnaire de milieux (démarche ERC sur ZAE, stockage carbone, régulation hydrique, boues des stations d'épuration, haies, coteaux...)
- D'énergies (Méthamauges, bois énergie, photovoltaïque...)

Une érosion continue du nombre d'exploitations et d'exploitants

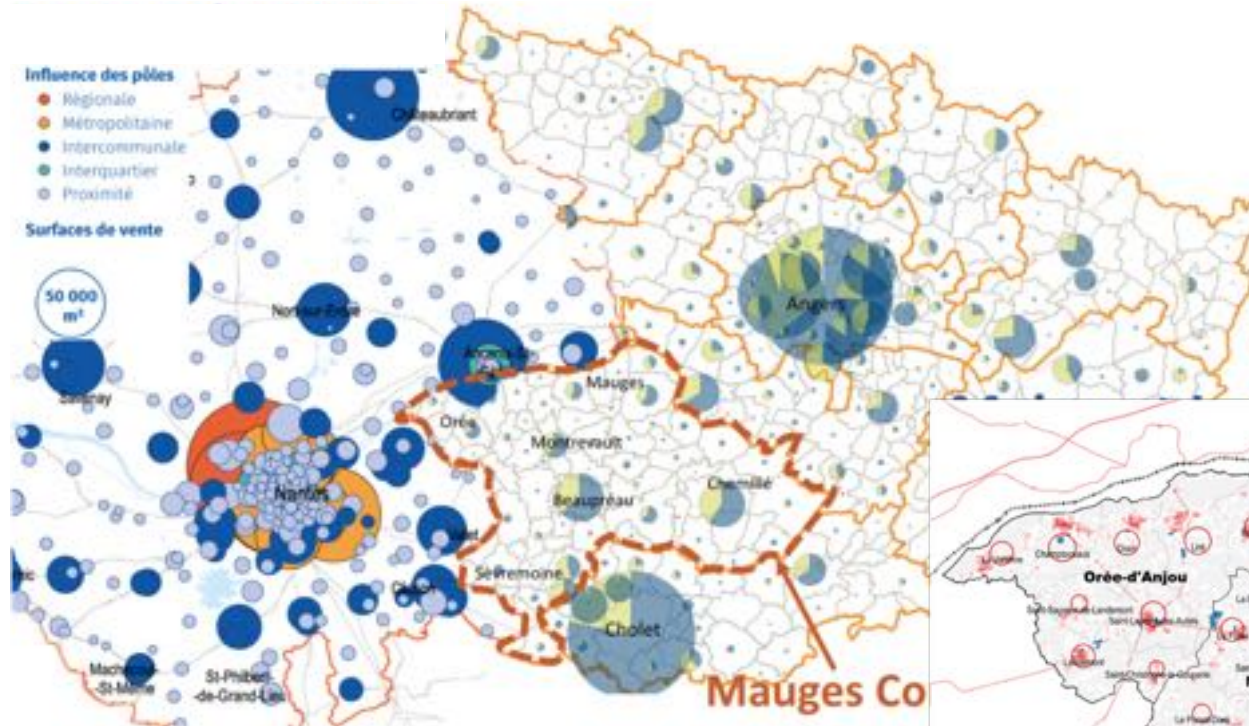


Installation de production EnR en fonctionnement – EE du PCAET Mauges Co.



Une vitalité territoriale à adosser à l'armature urbaine

Répartition de l'offre commerciale en 49 et en 44
(Observatoire du commerce CCI 49 - 2022 et 44 - 2020)

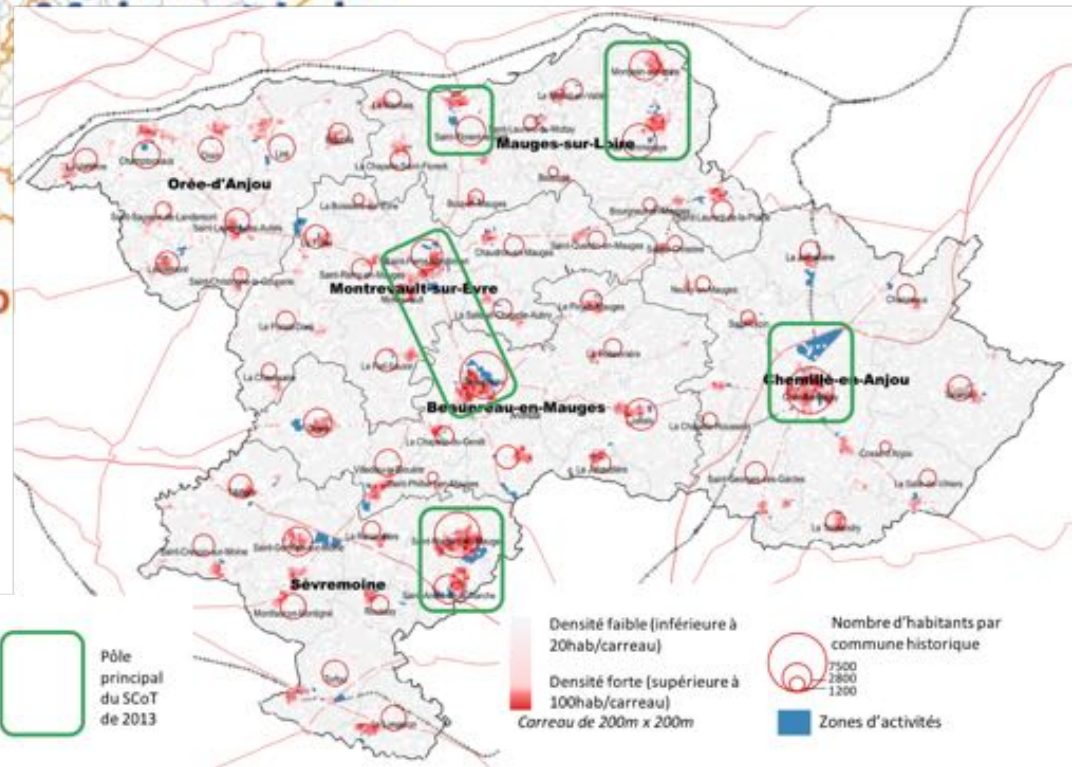


Une armature commerciale sous l'influence de plusieurs zones de chalandise majeures à consolider

Une intensification de la population et des emplois sur les pôles urbains du territoire avérée en particulier sur ceux agglomérés de plus de 7000 habitants (en 2020) :

- Montjean-La Pommeraye (7143),
- Chemillé (7384),
- Beaupréau (7463)
- Saint-Macaire – Saint-André (10 052 hab.).

Répartition fine de la population sur le territoire en 2019 (INSEE) et les zones d'activités (Mauges Co.)



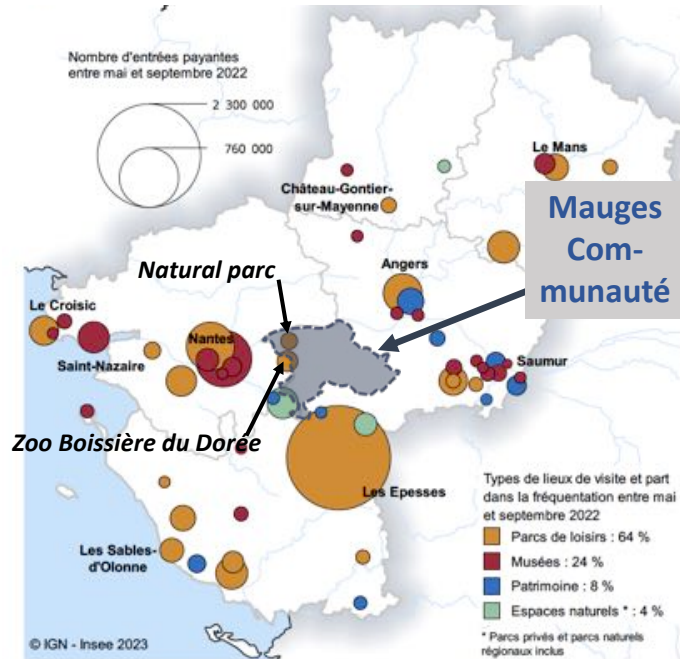
Ventilation de la population par strate de l'armature territoriale (INSEE)

	Nombre d'habitants en 2020 par strate des communes de l'armature territoriale	Répartition de la population en 2020 par strate de communes de l'armature territoriale	Part des habitants de la commune historique dans l'enveloppe urbaine
Pôles principaux du SCoT 2013	35 934	30%	78,4%
Pôles secondaires et de proximité	42 098	35%	78,3%
Autres communes historiques	41 398	35%	70,4%
Mauges Communauté	119 430	100%	75,6%

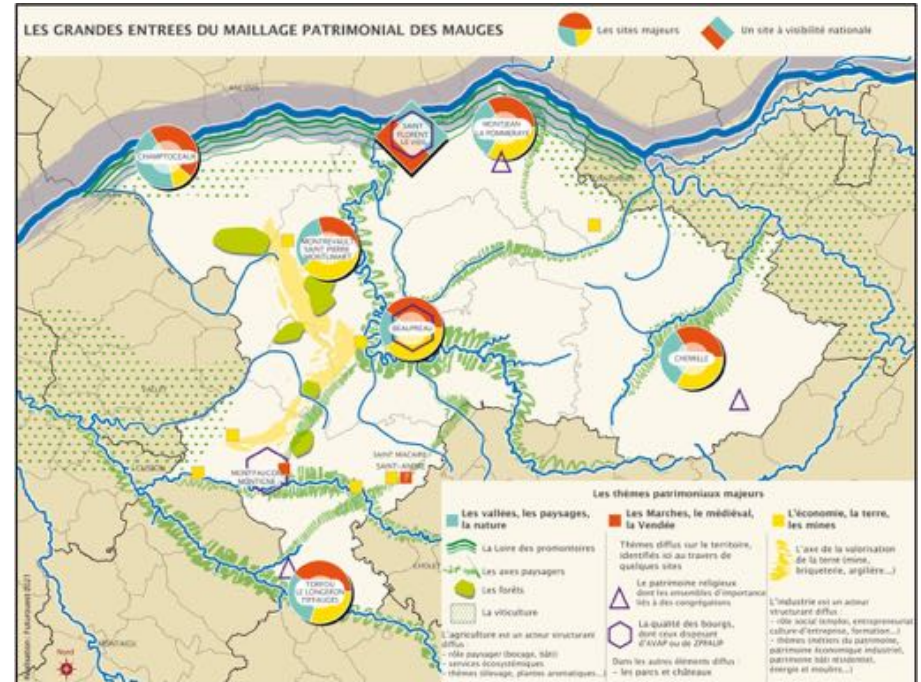
Une vitalité territoriale à adosser à l'armature urbaine

Une nouvelle stratégie sur le « tourisme d'affaires » pour se démarquer dans l'offre ligérienne...

... et une investigation du patrimoine, porteur de thèmes structurants mettant en évidence une trame territoriale fédératrice et lisible



Principaux sites touristiques à entrée payante en Pays-de-la-Loire (ORT)



Une trame environnementale à lier à l'armature territoriale

Une Trame Verte et Bleue (TVB) intégrée dans des continuités écologiques régionales

La TVB du territoire a été définie en 2013 et s'est constituée à partir des principales vallées du territoire et de leurs composantes : réseau hydrographique, espaces boisés et le maillage bocager.

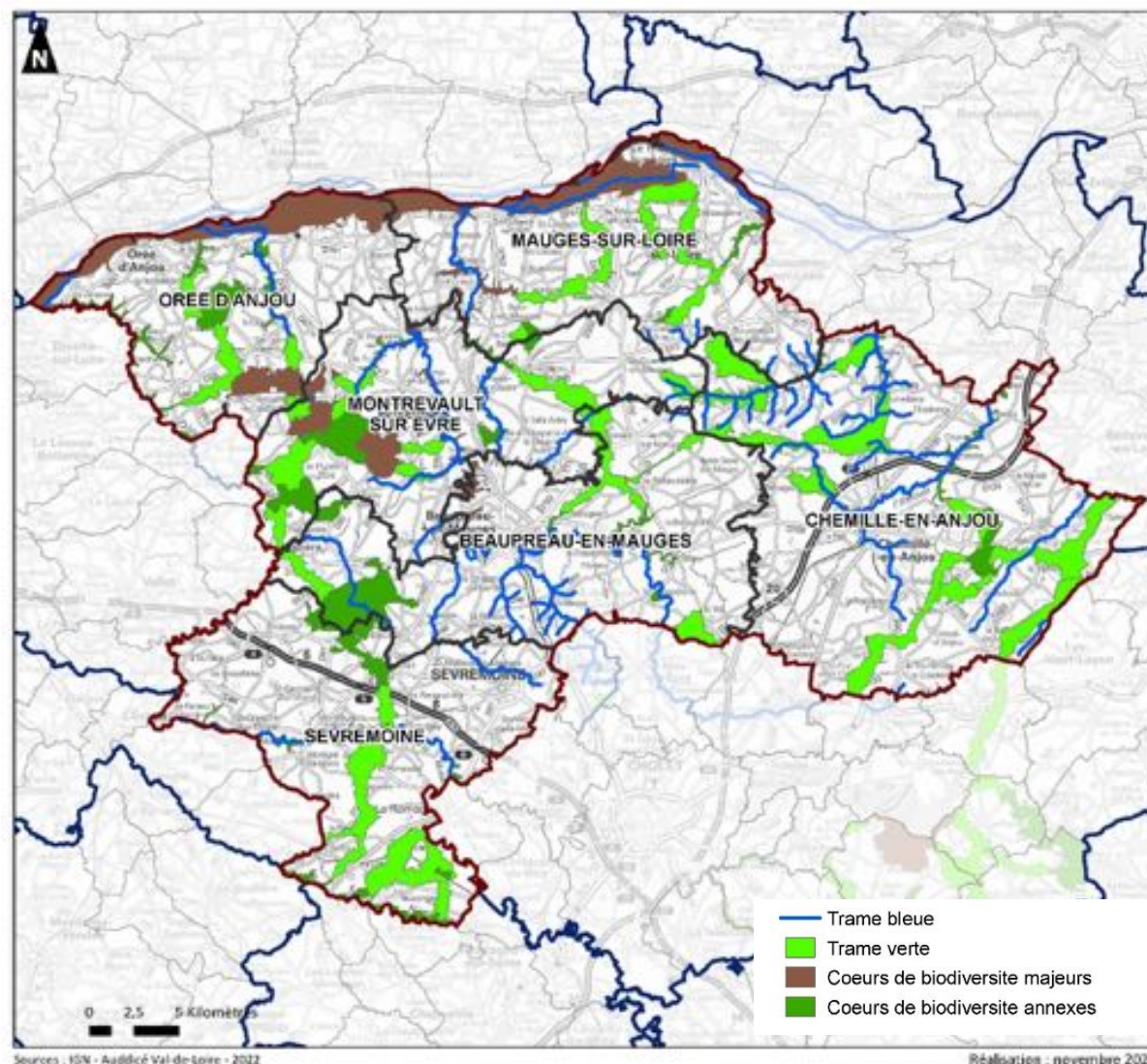
L'élaboration du SRCE en 2015 a mis en évidence des espaces non répertoriés à ce jour dans la TVB du SCoT.

Les démarches de TVB menées dans le cadre de l'élaboration des PLU communaux a également permis de reconsidérer les TVB à une échelle plus fine.

Des démarches volontaristes à l'échelle du territoire ont également émergé autour du sujet de la Trame noire (en particulier sur Beaupréau-en-Mauges et Mauges-sur-Loire).

La révision du SCoT devra donc permettre :

- De mettre en cohérence la TVB actuelle du SCoT avec les éléments du SRCE,
- D'identifier les apports des TVB communales et la nécessité de faire remonter certaines données pouvant compléter la TVB du SCoT,
- De déterminer la nouvelle armature environnementale territoriale du SCoT et définir le niveau de traduction au sein des PLU communaux,
- D'aller au-delà du cadre réglementaire, en proposant de traiter de nouvelles trames et notamment la trame noire.



Trame verte et bleue du SCoT définie en 2013

Des zones humides à préserver

Les zones humides du territoire sont pré-identifiées par le SDAGE Loire-Bretagne et par les SAGES du territoire :

- Estuaire de la Loire – approbation 2009, révisé en 2022
- Evre-Thau-Saint-Denis - approbation 2005, révisé en 2015
- Layon-Aubance-Louet - approbation 2018
- Sèvre-Nantaise - approbation 2006, révisé en 2018

Les dispositions de préservation des ZH selon le SDAGE :

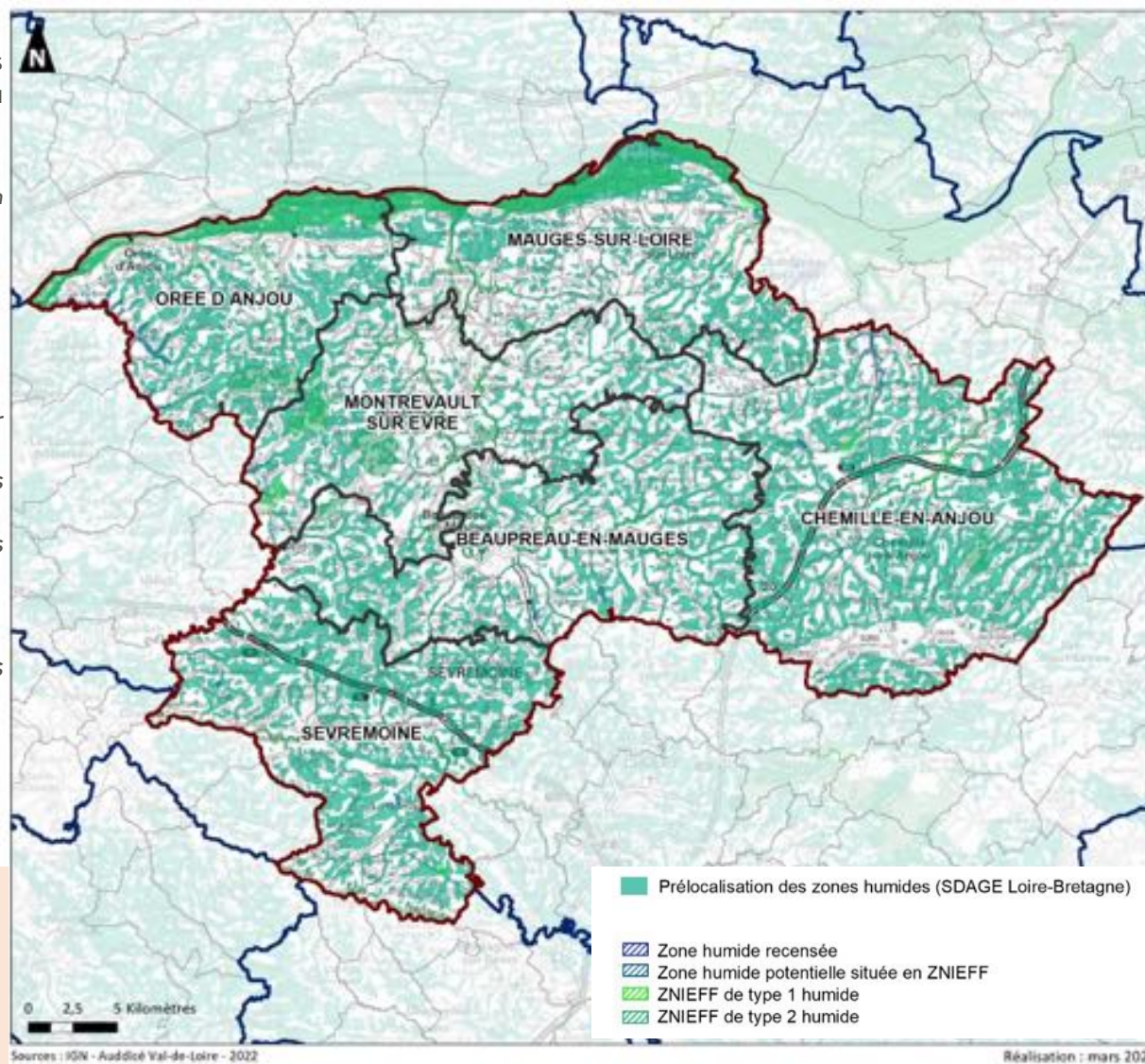
- 8A – Préserver et restaurer les zones humides pour pérenniser leurs fonctionnalités,
- 8B – Préserver les zones humides dans les projets d'installations, ouvrages, travaux et activités,
- 8C – Préserver, gérer et restaurer les grands marais littoraux,
- 8D – Favoriser la prise de conscience,
- 8E – Améliorer la connaissance

Des orientations et dispositions complémentaires s'appliquent dans le cadre des SAGES.

La cartographie des zones humides potentielles établie par le SDAGE Loire-Bretagne fait état sur le territoire du SCoT d'une superficie totale d'environ 59 000 ha de zones humides.

Inventaires des zones humides (source PLU communaux) :

- Beupréau-en-Mauges : 1287,3 ha
- Chemillé-en-Anjou : 1250 ha
- Mauges-sur-Loire : 2007 ha
- Montrevault-sur-Evre : 4,3 ha (secteurs de projets)
- Orée d'Anjou : 2041,9 ha
- Sèvremoine : 930 ha





La synthèse du diagnostic du SCoT des Muges





Un maillage territorial spécifique avec un double niveau entre l'affirmation de pôles et les liens de proximité



Une mutation économique en continu



Une ruralité vivante et collective



Des influences croisées au bénéfice d'ambiances multiples

A la recherche d'un nouveau souffle



Les limites d'un modèle tourné vers la maison individuelle



Une vitalité urbaine à qualifier



Des ressources diversifiées mais altérées





Une imbrication des enjeux qualitatifs à explorer par des focus territoriaux

Une exploration de ces focus lors des ateliers du 12/04/23

Ateliers sur les grandes thématiques par les focus territoriaux

Proposition de 4 thématiques pour organiser 4 ateliers avec des exemples de focus territoriaux



Pour rappel, des ateliers spécifiques sont dédiés à :

- L'agriculture (février - mars 2023)
- Les filières économiques (juin 2023)
- Les paysages et le patrimoine (juillet 2023)

Les modalités de participation aux ateliers sur les focus territoriaux

- ✓ Echanger autour de deux sujets de focus territoriaux
 - Présentation du sujet par les animateurs
 - Témoignages des participants sur les lieux mis en avant
 - Identification des sites et sujets liés aux focus territoriaux

- ✓ Se présenter lors de la prise de parole (nom, commune, commission de travail à Mauges Communauté et/ou dans la municipalité)

- ✓ Identifier les premiers enjeux ressortis des échanges sur les focus territoriaux de cet atelier

- ✓ Partager en plénière les enjeux ressortis avec le concours d'un rapporteur du groupe

30 min
par focus
territorial

X 2

15 min
en fin
d'atelier

Sujets du focus	Principaux enjeux mis en évidence

FOCUS 1 / L'aménagement des parcs d'activités (exemples)

Les + : Des activités industrielles maintenues en tissu urbain (exemples)



Brangeon (Transport recyclage)
Route de Montjean La Pommeraye
-Mauges sur Loire



La « Manufacture » ERAM (sneakers recyclées)
Rue Albert-René Biotteau
Montjean -Mauges sur Loire

Les + : Des zones structurantes denses et adaptés pour une industrie renouvelée



Cortizo (Profilés aluminium) ZI 3 Routes Chemillé



Isover (Isolation) ZI 3 Routes Chemillé



Edilteco (Mortiers)
ZI Val de Moine St Germain sur Moine
Sèvremoine



Baudry (Usinage bois)
Torfou-SèvremoineL



L'un des sites du Grand Saloir St Nicolas Mesnil en Vallée-Mauges
sur Loire



HB (Chaussure) ZI Centre
Mauges Beaupréau



Nouvelle usine Lacroix Electronics (Electronique)
ZI Centre Mauges Beaupréau



IKKS (Vêtements)
ZI Les Aubretières
St Macaire Sèvremoine

FOCUS 1 / L'aménagement des parcs d'activités (exemples)

Les - : Des parcs d'activité peu occupés...



Les - : ...ou peu denses



Les - : Des activités disparates sur les zones commerciales



FOCUS 1 / L'aménagement des parcs d'activités (exemples)

Le traitement urbain et fonctionnel plus ou moins efficace



◀ Voies complexes et nombreuses impasses



◀ Hiérarchisation peu lisible



◀ Site bien connecté aux infrastructures et distribution aisée avec schéma viaire lisible



Une signalétique vieillissante



Un paysage de qualité qui s'adapte à différentes densités



Des prescriptions architecturales inexistantes



Absence de traitement du paysage et de pistes cyclables



Témoignages : ANCT, Portrait robot du site industriel de demain: « Face à des problèmes de recrutement de plus en plus fréquents, la qualité et l'attractivité du lieu de travail deviennent ainsi primordiaux. "Le site industriel doit être davantage considéré comme un lieu 'vécu' et 'parcouru' et non pas simplement comme un lieu traversé (espaces verts, tables de pique-nique, parcours sportifs, cheminements protégés...) ».

FOCUS 2 / Le déploiement de l'écologie industrielle territoriale (exemples)

La production des énergies renouvelables



Méthanisation



Photovoltaïque



Filière Bois-Energie



Source : Chambre d'Agriculture

Engagés dans la production responsable

Eram – L'atelier Bocage
Montjean/Mauges sur Loire



HB Beaupréau



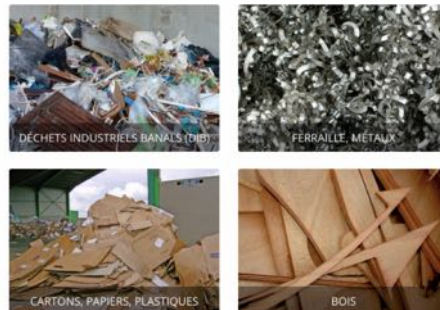
La valorisation

Première station biogaz produit et consommé localement 2023 La Pommeraye



de BioGNV de La Pommeraye, à Mauges-sur-Loire, sera la première sur le territoire des Mauges.

Valorisation La Pommeraye



3 sites d'activités pour du photovoltaïque partagé en autoconsommation collective



Synergie pôle d'innovation :

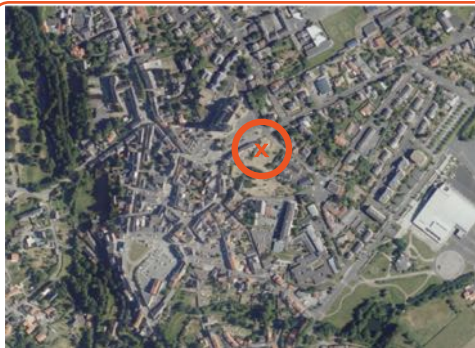


Matériaux souples Bois

Parcours résidentiel

FOCUS 1 / Les nouvelles formes d'habitat

Les nouvelles formes urbaines

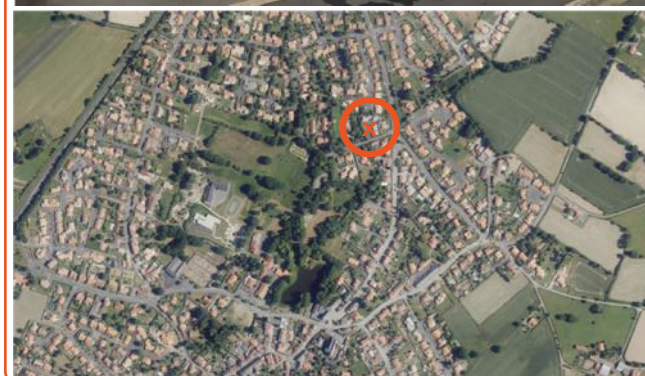


L'Ilereau à Sainte-Christine – Chemillé-en-Anjou



La Chapelle-Rousselin – Chemillé-en-Anjou

- Evolutions socio-démographiques (vieillesse, desserrement des familles, ...) qui induit un besoin d'adaptation des logements
- Changement de mode d'accès au logement à accompagner
- Nouvelles pratiques à mettre en œuvre par notamment le renouvellement + densification
- Générer un urbanisme de projet diversifié et de qualité



Parcours résidentiel

FOCUS 1 / Les nouvelles formes d'habitat

Des mutualisations de lieux d'accueil pour une meilleure prise en charge des seniors dépendants

EHPAD Saint-Germain-sur-Moine
Sèvremoine



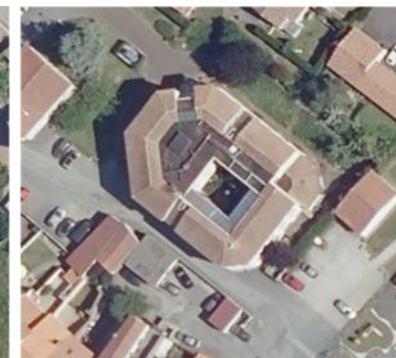
EHPAD Landemont
Orée-d'Anjou



Quel devenir pour les sites délaissés ?



Ex-EHPAD Saint-André-de-la-Marche
Sèvremoine



Ex-EHPAD Saint-Laurent-des-Autels
Orée-d'Anjou

AVANT



AUJOURD'HUI



Résidence seniors du Grain d'Or
Beaupréau-en-Mauges
(Maine-et-Loire Habitat)



Site du projet d'un habitat partagé pour les seniors
La Boissière-sur-Evre
Montrevault-sur-Evre
(association Habit'âge)

Parcours résidentiel

FOCUS 2 / Qualité de vie et « bien être » Des parcours dédiés dans l'espace public

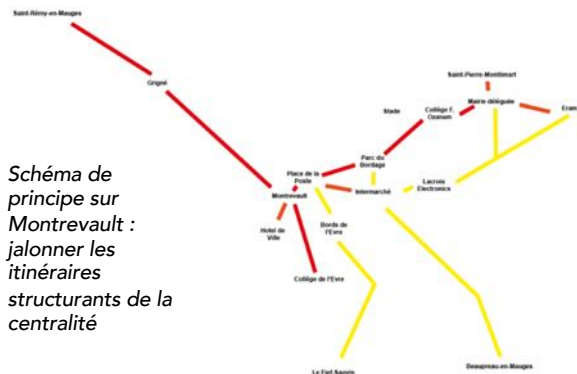


Schéma de principe sur Montrevault : jalonner les itinéraires structurants de la centralité

- Vers un modèle urbain adapté à toutes les populations
- Vers des aménagements plus inclusifs (handicap, vieillissement, enfant, ...)
- La possibilité du vélo et de la marche en porte à porte (accès aux collèges et lycées, centralités, zones économiques, gares...)

Aménagements : accessibilité aux espaces publics, sécurisation des piétons et cyclistes

Mairie de Beupréau-en-Mauges



Commerces, Montrevault-sur-Evre



Aux abords du collège Frédéric Ozanam à Saint-Pierre-Montlimart (Montrevault-sur-Evre)



Espace partagé, Gesté (Beupréau-en-Mauges)

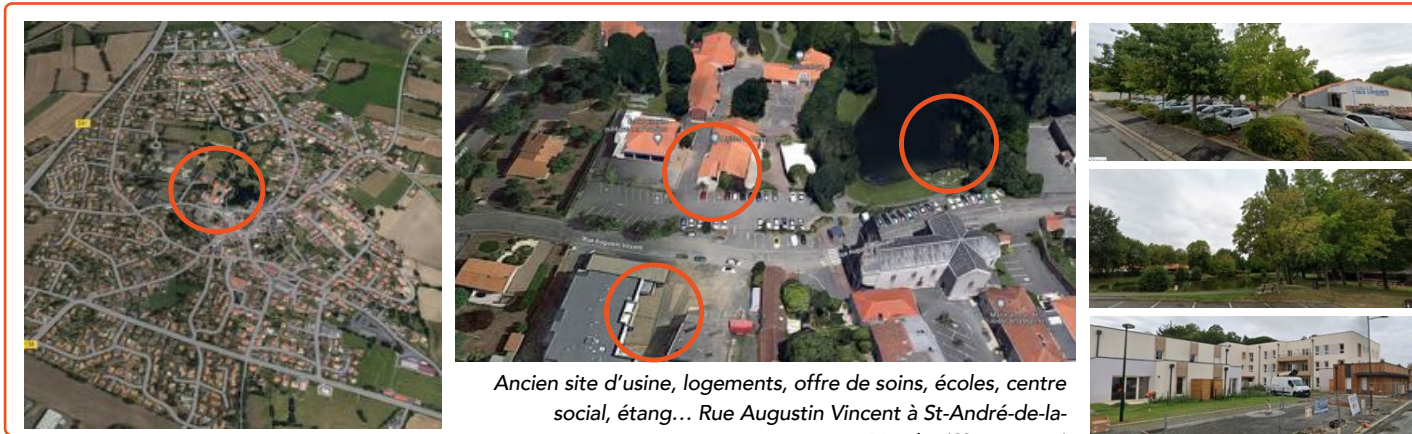
Parcours résidentiel

FOCUS 2 / La convivialité et la qualité de l'espace public

Renforcer les centralités, offrir des espaces publics conviviaux, des équipements pour la jeunesse, les familles, les personnes âgées



Centre culturel du Prieuré – Salle Thomas Dupouet – ESPACE NAGE&O - Saint-Macaire-en-Mauges (Sèvremoine)



Ancien site d'usine, logements, offre de soins, écoles, centre social, étang... Rue Augustin Vincent à St-André-de-la-Marche (Sèvremoine)



3 maison de Santé Pluriprofessionnelle Multisites (Orée d'Anjou)



St Florent le Veil



St Christophe la Couperie



St Laurent des Autels



Champtoceaux

Parcours résidentiel

FOCUS 2 / La convivialité et la qualité de l'espace public

Développer la nature en ville et sensibiliser les habitants aux enjeux écologiques

Gestion des espaces verts



Espace champêtre
(Mauges-sur-Loire)



Espace urbain
(Beaupréau-en-Mauges)

"Une naissance, un arbre", trame nocturne, entretien des pieds de murs... Les leviers sont multiples pour préserver la biodiversité.

Inscriptions aux Rendez-vous Nature 2023

Atlas de la Biodiversité Communale

Implication des communes de
Beaupréau-en-Mauges et
Montrevault-sur-Evre

Végétalisation des espaces publics et de leurs abords



Cimetières
(Orée d'Anjou)



Abords de la
ludothèque
(Montrevault-sur-Evre)



Parc de Beaupréau en Mauges



Parc de Plessis - Montrevault-sur-Evrre



Passerelle à Raz Gué - Montrevault-sur-Evrre

Parcours résidentiel

FOCUS 2 / La convivialité et la qualité de l'espace public

L'accès à des lieux ressourçant, des espaces de loisirs aménagés



Base de loisirs de Coulvée (Chemillé)



Randonnée au bord de l'Evre



le rocher du Manis - le Longeron - Sevremoine



La Loire à vélo

« Avoir près de chez soi, dans un rayon d'une heure de route maximum, cet environnement et ces activités, concourt à une réelle qualité de vie recherchée »

Directrice de l'office du tourisme Ôsez Mauges

FOCUS 1 / L'organisation des centralités urbaines (exemples)

Les + : Des mutations réussies



Cœur de bourg
(Cinéma et
commerces) La
Pommeraye –
Mauges sur
Loire



Cœur de bourg ancien site Ducomatic
(Logements et commerces) La Jubaudière –
Beaupréau en Mauges



Cœur de bourg ancien silo agricole
(commerces) Sainte-Christine –
Chemillé-en-Anjou

Les + : Des maintiens de commerces/services actifs



Centre commercial en cœur de bourg (Notaire et commerces) Liré/Orée d'Anjou



Relocalisation de l'offre commerciale (pharmacie, café-pressé) Tillières/Sèvremoine



Les - : Des polarités commerciales et de services peu lisibles en cœur de bourgs



Mini galeries commerciales



Agence bancaire en zone périphérique

Les - : Des services et derniers commerces difficilement maintenus dans les petites polarités



Les - : Des bourgs anciens en déshérence



Les - : Des polarités commerciales et de services peu lisibles en cœur de bourgs

FOCUS 1 / L'organisation des centralités urbaines

Des portes d'entrée du territoire
support de fonctions de centralités

Les gares



Projet de pôle tertiaire à la gare de Chemillé - Chemillé-en-Anjou



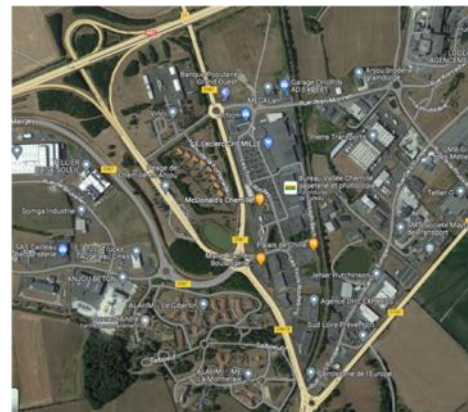
Nouvelle implantation de la gare Torfou - Le Longeron Sèvremoine



Les échangeurs routiers



L'échangeur de la RN246 à l'Actiparc
Saint-André-de-la-Marche - Sèvremoine



L'échangeur de l'A87 aux Trois-Routes
Chemillé - Chemillé-en-Anjou

Les ponts sur la Loire



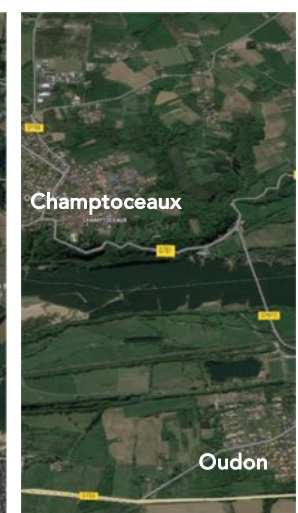
Montjean - Mauges-sur-Loire



Saint-Florent-le-Vieil - Mauges-sur-Loire



Liré
Ancenis



Champtoceaux
Oudon
Orée-d'Anjou

FOCUS 2 / La valorisation des gisements urbains

Des mutations foncières et immobilières mises en œuvre pour affirmer des centralités



La « Forge » (Ex betteraverie puis forge puis usine ERAM) Montjean-Mauges sur Loire : habitat en mixité sociale, services et commerces de proximité



La « Cercle pointu » (Ex broderie, ERAM, usine Salmon) Chemillé : coworking, immobilier et rencontres



Zac des Bottiers (Ex usine GEP) Saint Germain sur Moine-Sevremoine : habitat, médiathèque et commerces de proximité (Superette Proxi)



Rue A. Vincent (Ex usine Durand Chêné) Saint André de la Marche-Sèvremoine



Synergie (Ex usine CGE, CIFTE, SERL, SEIPEL, SOFREL... , Lacroix) Saint Pierre Montlimart-Montrevault : pôle d'innovation économique



Ex Usine Corine La Chapelle ST Florent-Mauges sur Loire



Ex Usine Pindière Andrezé-Beaupréau en Mauges



Ex Usine GEP) Saint Germain sur Moine-Sèvremoine

Ex site Terrena à Villedieu-la-B. Beaupréau-en-M.



FOCUS 2 / La valorisation des gisements urbains

Des éléments patrimoniaux clés – bâti civils et monuments historiques – pour générer une ambiance urbaine de qualité

Abbatiale de Saint-Florent-le-Vieil
Mauge-sur-Loire



Champtoceaux
Orée-d'Anjou



Montrevault
Montrevault-sur-Èvre

Château de La Tourlandry
Chemillé-en-Anjou



Château de La Jumellière
Chemillé-en-Anjou



Château du Bas Plessis
Chaudron-en-Mauges
Montrevault-sur-Èvre



Aménagement de l'espace public

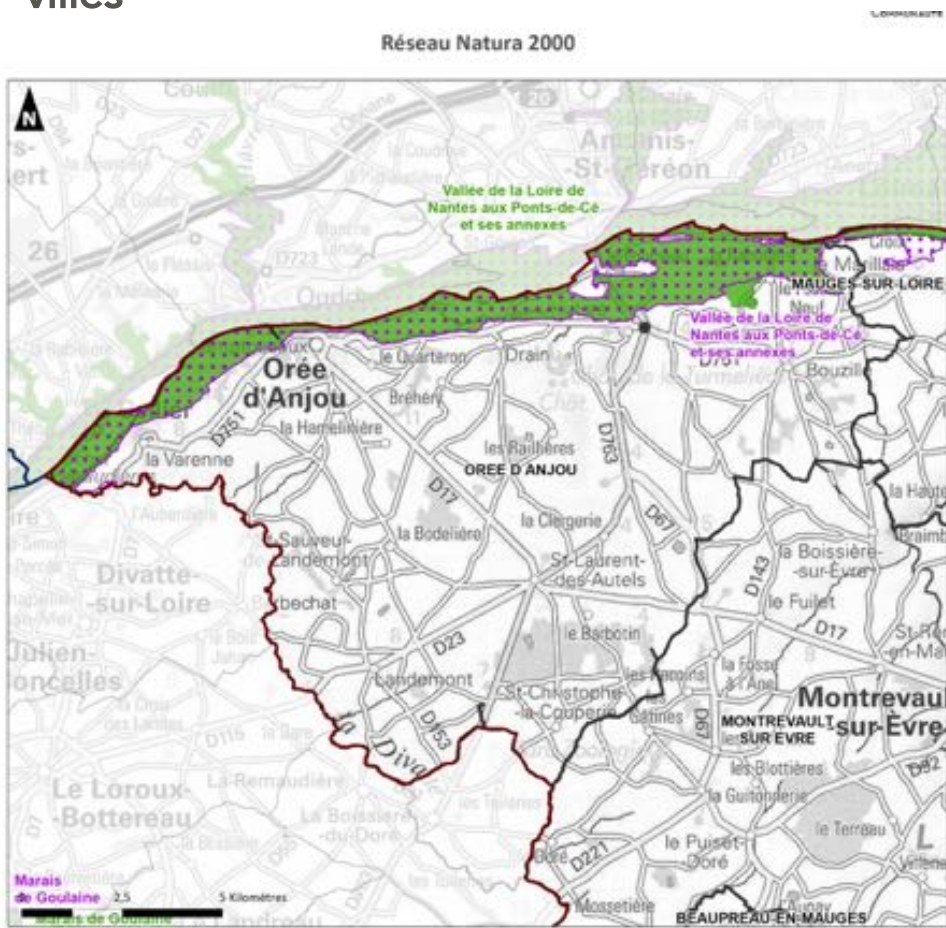


Traitement de façade en centre-ancien (OPAH)

FOCUS 1 / La biodiversité ordinaire et remarquable

La biodiversité remarquable aux portes des villes

La Loire à Orée-d'Anjou (Champtoceaux)



- CA Mauges Communauté
- Limite intercommunale
- Limite communale
- Zone de Protection Spéciale
- Zone Spéciale de Conservation

- Sites NATURA 2000 (Directive Oiseaux)
- Zone de protection spéciale (ZPS)
- Sites NATURA 2000 (Directive Habitats)
- Site d'importance communautaire (SIC)

FOCUS 1 / La biodiversité ordinaire et remarquable

Comment la biodiversité remarquable entre dans les villes ?



Parcs et jardins

Alignements d'arbres, haies



La trame verte et bleue – Armature environnementale du territoire qui connecte les espaces naturels entre eux

Espaces agricoles relictuels

FOCUS 1 / La biodiversité ordinaire et remarquable

Parcs urbains – poumon de biodiversité en ville



Parc de Beaupréau



FOCUS 1 / La biodiversité ordinaire et remarquable

Coulées vertes



Coulée verte Saint-Joseph à Liré



FOCUS 1 / La biodiversité ordinaire et remarquable

La place de l'arbre en ville



Alignement de cèdre – Saint-Florent-le-Vieil



Ilot végétalisé en voirie - Beupréau



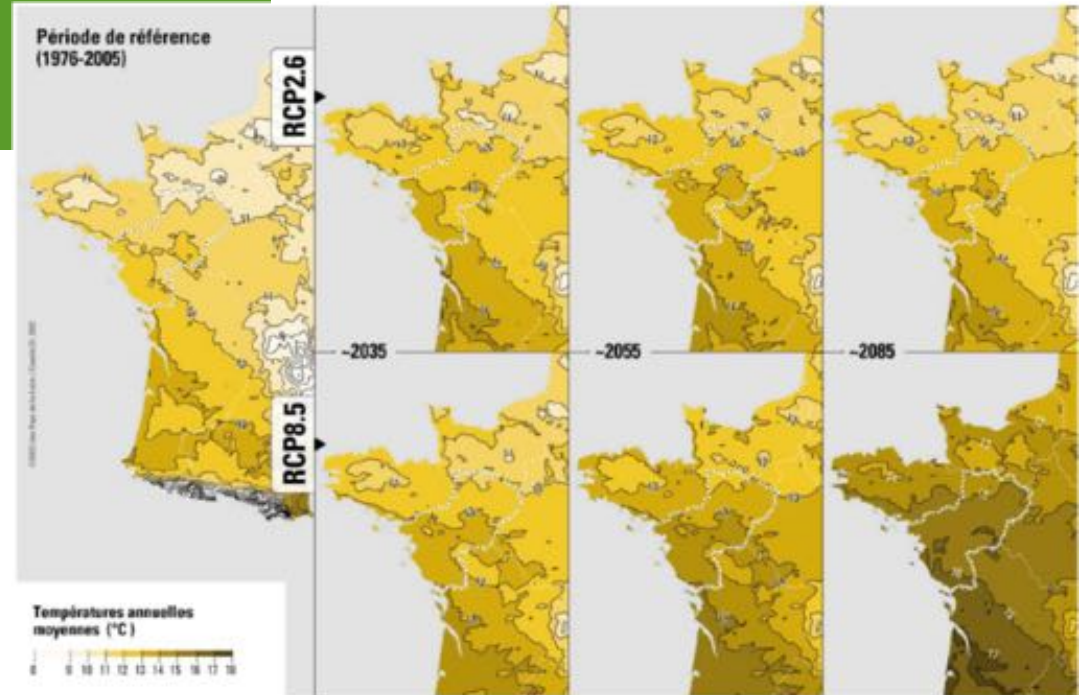
Boulevard végétalisé - Beupréau



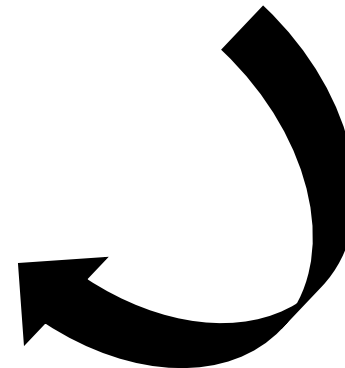
Plantation en pied d'arbre - Beupréau

FOCUS 1 / La biodiversité ordinaire et remarquable

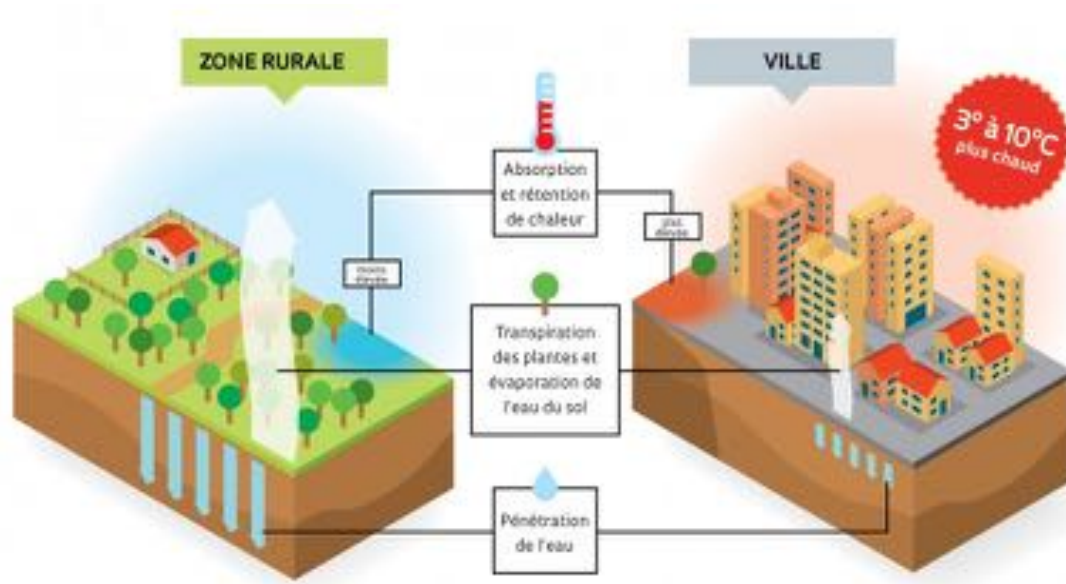
Le rôle de la biodiversité dans la lutte contre le changement climatique



Augmentation des températures en Région Pays de la Loire



Impacts sur les milieux urbains



Phénomène îlots de chaleur

FOCUS 1 / La biodiversité ordinaire et remarquable

Les espaces imperméabilisés des villes



Places et parkings bitumés



Cimetière minéral en bordure de zone boisée



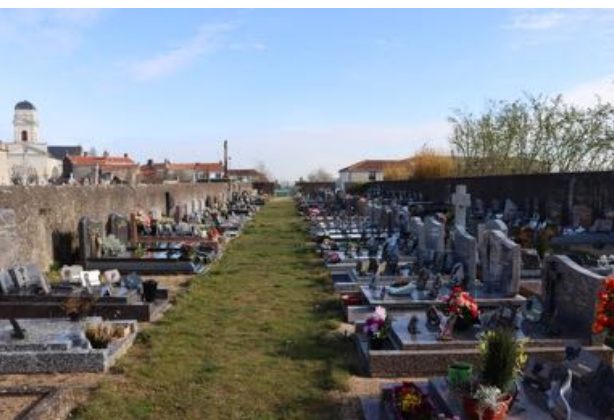
Voirie de lotissement



Rue dans village-hameau

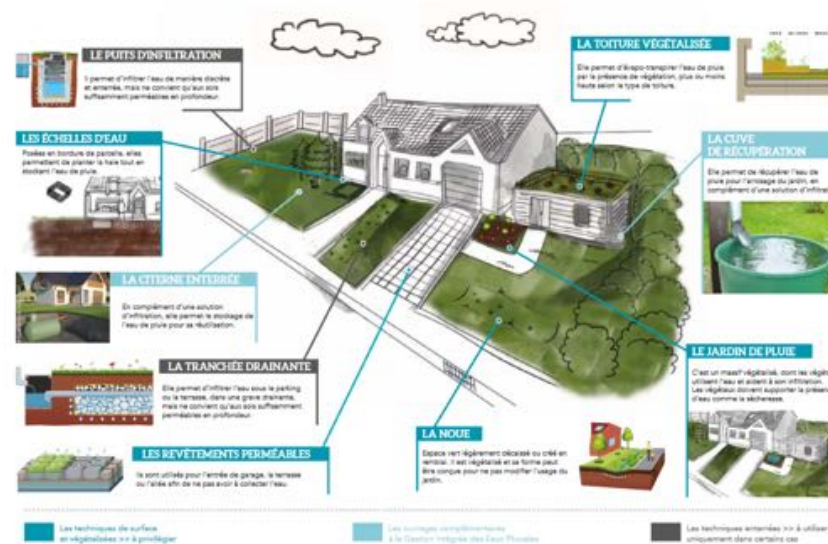
FOCUS 1 / La biodiversité ordinaire et remarquable

Les modes de gestion en faveur de la biodiversité et du climat dans les villes



Gestion différenciée des espaces verts et des cimetières

Aménagements en faveur de la préservation de la faune



Gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP)

FOCUS 1 / La biodiversité ordinaire et remarquable

La recolonisation du végétal en ville



Végétalisation en pieds de murs à Montigné-sur-Moine



Aménagements végétalisés



Cheminements végétalisés à Liré



Végétalisation en pied d'arbre

FOCUS 2 / L'interaction avec les villages-hameaux

La Boutouchère – Saint-Florent-le-Vieil (MAUGES-SUR-LOIRE)

Quelle tendance d'évolution ?

Localisation



1949



2021

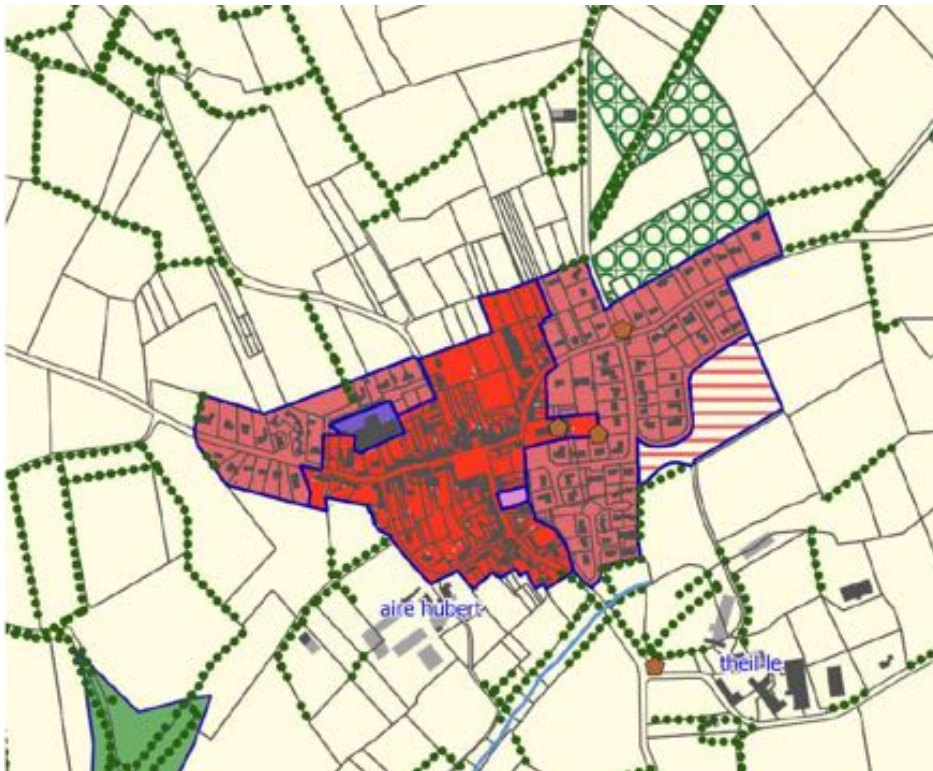
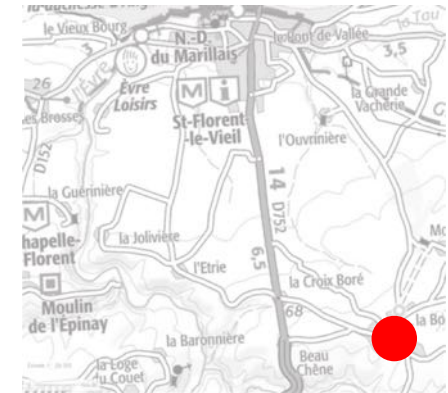


FOCUS 2 / L'interaction avec les villages-hameaux

La Boutouchère – Saint-Florent-le-Vieil (MAUGES-SUR-LOIRE)

Que dit le PLU ?

Localisation



Zonage



Zones humides

Zones urbaine :

- UA-Zone urbaine à dominante habitat, centre ville
- UB-Zone urbaine à dominante habitat
- UY-Zone urbaine à dominante activités économiques (hors commerces)

Zones à urbaniser :

- 1AUa-Zone d'extension à dominante habitat à court ou moyen terme
- 1AUy-Zone d'extension à dominante activités économiques à court ou moyen terme
- 2AUa-Zone d'extension à dominante habitat à moyen ou long terme

- Haie à protéger - L 151-19 du CU
- ▨ Espace boisé classé - L113-1 du CU
- ★ Bâtiment pouvant faire l'objet d'une demande de changement de destination - L 151-11 du CU
- Patrimoine bâti à protéger - L 151-19 du CU

Inventaire des zones humides

- ▨ Enjeu majeur
- ▨ Enjeu fort
- ▨ Enjeu moyen

Coeur de biodiversité

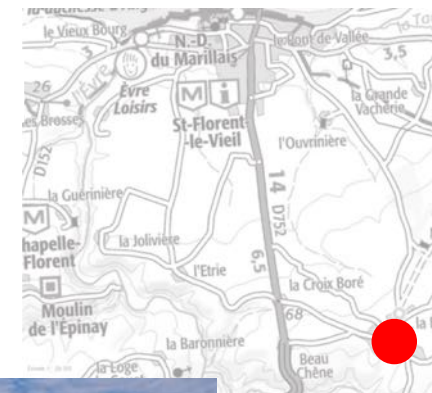
- Réservoir majeur

FOCUS 2 / L'interaction avec les villages-hameaux

La Boutouchère – Saint-Florent-le-Vieil (MAUGES-SUR-LOIRE)

Illustrations

Localisation



Verger proche de la zone 2AU



Cône de vue sur l'église depuis la zone 2AU



Siège d'exploitation proche de la zone 2AU



Habitations existantes

FOCUS 2 / L'interaction avec les villages-hameaux

Etiau – Valanjou (CHEMILLE-EN-ANJOU)

Quelle tendance d'évolution ?

Localisation



1949



2021



FOCUS 2 / L'interaction avec les villages-hameaux

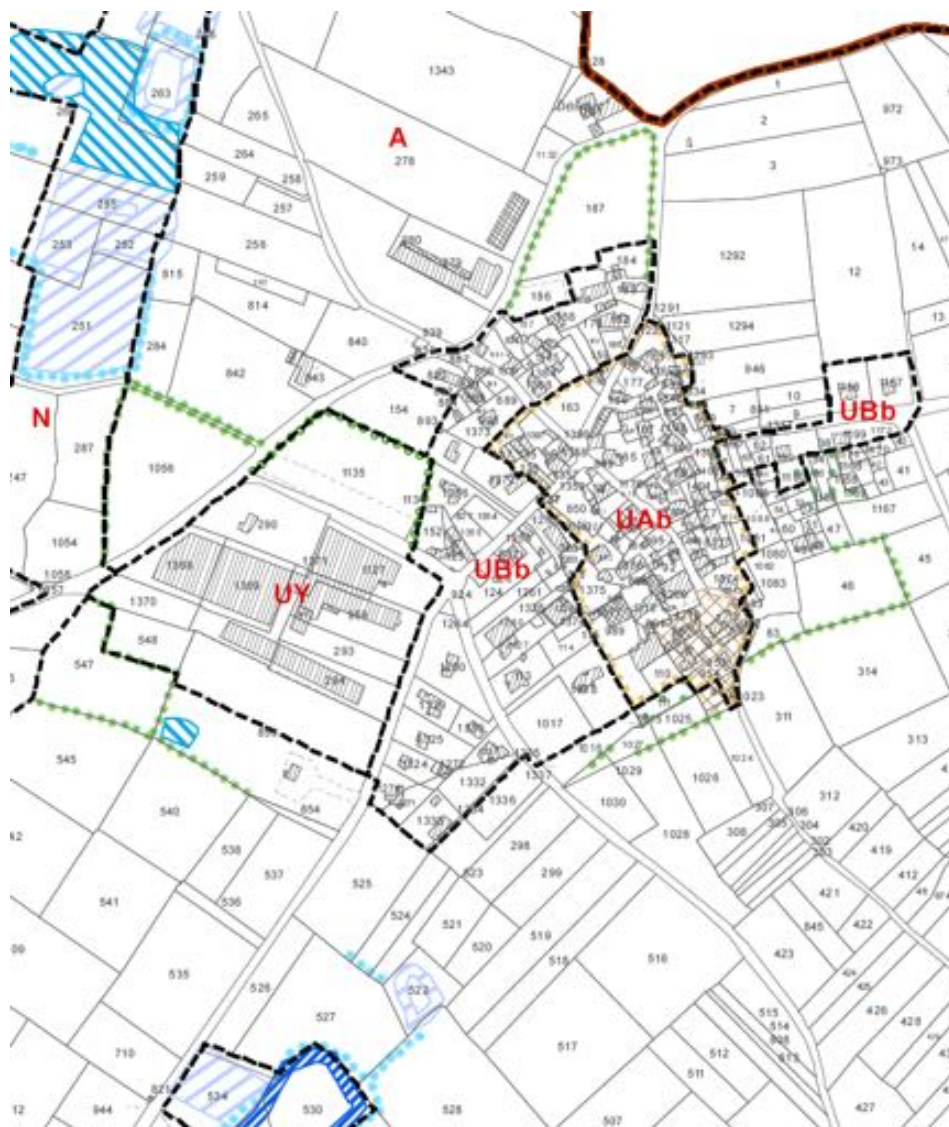
Etiau – Valanjou (CHEMILLE-EN-ANJOU)

Que dit le PLU ?

Localisation



	Ensemble bâti ancien à préserver et à requalifier au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
	Terrain concerné par l'existence d'une entité ou d'un site archéologique
	Arbre remarquable d'intérêt patrimonial ou paysager (L. 151-19 du Code de l'Urbanisme)
	Les parcs, bois et jardins protégés au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
	Les haies protégées au motif de leur intérêt paysager au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
	Zone humide de priorité forte protégée au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
	Zone humide de priorité moyenne protégée au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
	Localisation des zones humides de priorité faible identifiées dans l'Inventaire des Zones Humides réalisé à l'échelle de la commune de Chemillé-en-Anjou

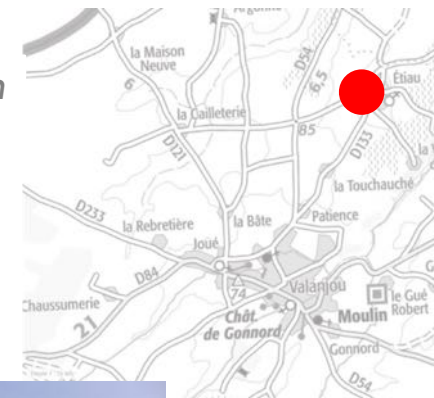


FOCUS 2 / L'interaction avec les villages-hameaux

Etiau – Valanjou (CHEMILLE-EN-ANJOU)

Illustrations

Localisation



Entrée du lieu-dit – vue sur l'entreprise ITANCIA



Parking de l'entreprise ITANCIA



Exploitation agricole au nord d'Etiau



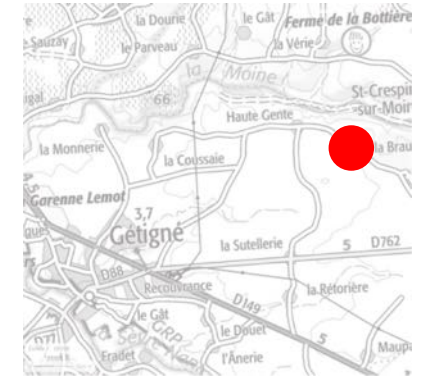
Façade de l'entreprise ITANCIA

FOCUS 2 / L'interaction avec les villages-hameaux

La Braudière – GETIGNE (hors CA)

Quelle tendance d'évolution ?

Localisation



1950



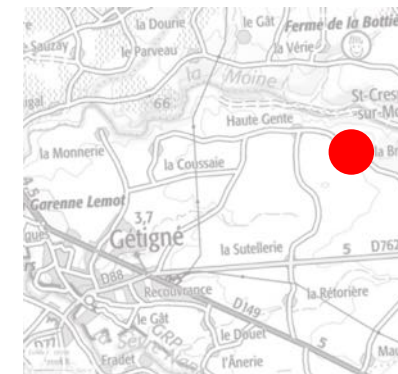
2021







FOCUS 2 / L'interaction avec les villages-hameaux

La Braudière – GETIGNE (hors CA)

Que dit le PLU ?

Localisation



-  Zones humides (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
-  Bâtiment susceptible de changer de destination (L151-11 2° du Code de l'Urbanisme)
-  Haie à préserver (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
-  Cours d'eau à préserver (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
-  Patrimoine bâti à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
-  Petit patrimoine bâti à protéger (L151-19 du Code de l'Urbanisme)





MERCI

